



La Vénéralle Mère MARIE DE L'INCARNATION.

# LETTRES HISTORIQUES

DE LA

VÉNÉRABLE MÈRE

MARIE DE L'INCARNATION

# LETTRES HISTORIQUES

DE LA

VÉNÉRABLE MÈRE

MARIE DE L'INCARNATION

SUR LE CANADA



---

COMPILATION DE  
SULTE



QUÉBEC

L'ACTION SOCIALE LIMITÉE  
105, rue Sainte-Anne

---

1927

*Nihil obstat.*

PHILIPPUS NORMAND, pter,

censor designatus.

---

*Imprimatur.*

† FRANCISCUS XAVERIUS,

Episcopus Trifluvianus.

Die 1<sup>a</sup> Januarii A. D. 1927.

---

*Mgr P.-E. Roy, aux Ursulines,*  
à l'occasion du 250<sup>ème</sup> anniversaire de *Marie*  
*de l'Incarnation.*

---

## ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC

Québec, le 28 mars 1922.

Révérènde Mère SAINT-FRANÇOIS DE BORGIA,  
*supérieure des Ursulines de Québec.*

Ma Révèrende Mère,

“J'approuve de grand cœur le pieux dessein que vous avez formé de célébrer, dans votre monastère, le 250<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de votre Vénérable Mère Marie de l'Incarnation; et, bien volontiers, je vous permets le triduum solennel que vous demandez et qui aurait lieu les 28, 29 et 30 avril prochain.

“Quelle belle occasion, en effet, de remettre en lumière cette figure admirable de votre fondatrice! Parmi les apôtres dont Dieu s'est servi pour fonder ici une nation catholique et française, il en est peu qui aient égalé Marie de l'Incarnation : il n'en est pas qui l'aient surpassée. Par la pureté de ses vues, par la générosité de son zèle, par la clairvoyance de son esprit, par le merveilleux épanouissement dans son âme et dans sa vie

de tous les dons du Saint-Esprit, elle a pris place au premier rang des bienfaiteurs de notre pays. L'influence d'une vie comme celle-là se prolonge à travers les siècles. C'est comme un héritage qui se transmet sans s'amoinrir, et dont chaque génération recueille les fruits de bénédiction.

“Il est juste que les Ursulines de Québec soient les premières à honorer une mémoire qui leur est chère à tant de titres, et dont elles sont tout particulièrement les gardiennes pieuses et fidèles. Mais je suis sûr que tous les fidèles de notre diocèse, et même de notre pays, auront à cœur de s'associer aux hommages des filles de Marie de l'Incarnation. Ils voudront, eux aussi, témoigner leur reconnaissance et leur admiration à cette femme dont le nom jette un tel éclat sur le berceau de notre race. A la gloire déjà grande d'avoir fondé une maison comme celle des Ursulines de Québec, votre Vénérable Mère joint la gloire plus grande d'avoir été choisie par Dieu pour travailler à fonder ici une chrétienté nouvelle. C'est cette double gloire que doivent souligner les fêtes jubilaires que vous allez célébrer.

“Vous voulez aussi profiter de cet anniversaire pour faire avancer la cause de béatification de votre Vénérable Mère. Mais pour cela, il faut des miracles; et pour avoir des miracles, il est nécessaire de les demander. D'où vous concluez très justement qu'il est opportun de faire mieux connaître la Vénérable afin d'accroître la confiance et de provoquer la prière des fidèles.

“La petite “Vie illustrée” est un excellent instrument de propagande. Aussi, je me ferai un devoir de la répandre en visite pastorale, d’en recommander la lecture et d’exhorter les fidèles à recourir plus souvent à la puissante intercession de Marie de l’Incarnation. Il me sera très agréable de travailler ainsi, dans la mesure de mes forces, à hâter l’heure bénie où vous aurez la joie d’appeler bienheureuse celle que vous vénerez si profondément.

“Vous m’invitez à participer à vos fêtes en célébrant, au cours du triduum, une messe pontificale. Puis-je refuser cela à votre Vénérable Mère et à ses filles ? Si donc, il n’y a pas d’obstacles insurmontables, je remplirai cet article de votre programme, dont les détails pourront être fixés plus tard.

“Je prie Dieu, ma Révérende Mère, de vous bénir, vous et votre communauté et de bénir le projet de votre filiale piété.

† P.-E. ROY, arch. de Séleucie,  
Administrateur.

---

## *Lettre Pastorale*

*de Monseigneur l'Évêque des Trois-Rivières.*

---

Le 30 avril prochain, les Révérendes Mères Ursulines célébreront le deux cent cinquantième anniversaire de la mort de leur vénérée co-fondatrice au Canada, la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Ces fêtes, qui promettent d'être grandioses, revêtent, cette fois, un caractère de particulière solennité, vu le procès de béatification qui s'annonce, et pour le succès duquel de nouveaux miracles sont instamment sollicités.

La Vénérable Mère Guyart de l'Incarnation naquit à Tours en France, le 28 octobre 1599. "Dès son enfance, nous dit son biographe, elle se montra inclinée à la vertu. Le Seigneur, qui prédestinait cette jeune fille à devenir un vase d'élection dont les riches trésors devaient se répandre sur l'Ancien et le Nouveau Monde, voulut la prévenir, dès son enfance, de faveurs privilégiées, et l'attirer à lui par ces attraits extraordinaires de la grâce qu'il ne communique qu'à ceux qu'il veut faire servir à ses grands desseins."

Voici comment elle raconte elle-même, avec une candeur et une simplicité évangélique, une vision qu'elle eut lorsqu'elle était encore enfant, et qu'elle a toujours regardé comme le principe de sa vocation à la vie mystique.

“Je n’avais qu’environ sept ans, dit-elle, lorsqu’une nuit, pendant mon sommeil, il me sembla que j’étais dans la cour d’une école champêtre, où avec une de mes compagnes, je faisais quelque jeu innocent : ayant levé les yeux au ciel, je le vis ouvert, et Notre-Seigneur Jésus-Christ, en forme humaine, qui en sortait, et c’est à moi qu’il vint. . . . Cette suradorable majesté s’approchant de moi, mon cœur se sentit tout embrasé de son amour, et je commençai à étendre les bras pour l’embrasser. Alors ce plus beau des enfants des hommes, avec un visage plein d’une douceur et d’un attrait indicibles, m’embrassa, et me baisant amoureusement, me dit : Voulez-vous être à moi ? Je lui répondis : oui ; et ayant eu mon consentement, nous le vîmes remonter au ciel.”

L’effet de cette première vision, qui sera suivie, dans le cours de sa vie de plusieurs autres, fut de dégager le cœur de la jeune vierge de toute affection pour les choses terrestres, et de lui imprimer, dès le jeune âge, une vive inclination pour la vie religieuse. Dieu voulait toutefois faire passer cette d’âme d’élite par tous les états, et la conduire aux plus hauts sommets de la perfection par les voies les plus extraordinaires. A l’âge de dix-sept ans, pour obéir à ses parents, et malgré son peu d’attrait pour cette vocation, elle entra dans l’état du mariage où elle vécut saintement pendant deux ans, après lesquels elle resta veuve avec un fils qui devint plus tard bénédictin. Elle-même, devenue libre, et de plus en plus anxieuse de satisfaire ses aspirations à la

vie parfaite, entra après douze années d'épreuves et de mortifications passées dans le monde, chez les Ursulines de Tours, et y fit profession le 25 janvier 1633.

“Ame d'oraison, nous disent encore ses biographes, elle fut favorisée de plusieurs visions extraordinaires sur la Sainte Trinité et le Sacré Cœur, et cela un demi-siècle avant les grandes révélations faites à sainte Marguerite-Marie.

“Elle eut aussi la science infuse du latin des Saintes Écritures, et la trame de sa vie fut l'union constante à Dieu.”

Consumée, comme dit le Psalmiste, par l'ardeur de son zèle pour le salut des âmes, voici comment se dessina clairement sa vocation toute divine pour les missions lointaines du Nouveau-Monde.

Un jour qu'elle était au chœur en oraison, elle fut ravie en extase, et une vision qu'elle avait eue en songe quelques jours auparavant, lui fut représentée de nouveau avec les mêmes circonstances; et elle entendit une voix qui lui dit: “C'est le Canada que je t'ai fait voir, et il faut que tu ailles y fonder une maison en l'honneur de Jésus et de Marie.” Toutefois, ce ne fut que six ans après cet appel d'en haut, six années de combats, de soupirs et de larmes que le Seigneur daigna lui-même la conduire, comme par la main, dans cette terre promise et tant désirée de la Nouvelle-France.

Enfin le 1er août 1639, après une traversée de trois mois, la Mère Marie de l'Incarnation arrivait à Québec avec Madame de la Peltrie, l'âme de la nouvelle fonda-

tion, et deux compagnes en religion: les Mères Saint-Joseph et Sainte-Croix. Elle y bâtit le premier monastère des Ursulines en ce pays, monastère dont les murs solides sont encore debout. Elle fut la première Supérieure des Ursulines de Québec, et, par sa vie de prière, de sacrifice et d'inlassable dévouement envers les pauvres enfants de la forêt, elle contribua puissamment à seconder et à faire fructifier le zèle des missionnaires pour le Canada. Après trente-trois années de cet admirable apostolat, la Mère Marie de l'Incarnation s'endormit dans le Seigneur, emportant les regrets de toute la colonie, et laissant sur cette terre une grande réputation de sainteté.

Cette mort "précieuse devant le Seigneur" arriva le 30 avril 1672, il y a exactement deux siècles et demi.

Voilà, en abrégé, ce que fut la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, surnommé par Bossuet "la Thérèse de la Nouvelle-France" et par un historien "l'une des femmes les plus extraordinaires dont l'histoire ait conservé le souvenir."

"Parmi les noms vénérés de nos Annales canadiennes, parmi tant de saintes mémoires, qui s'élèvent comme un parfum de nos pages historiques, il n'en est aucun, dit un de ses pieux biographes, l'abbé Casgrain, qu'une bouche canadienne ne doive prononcer avec plus de reconnaissance et de respect; aucun devant lequel nous ne devons nous incliner avec plus de vénération et d'amour."

“Nous tenons à bénédiction, écrivait de France Mgr de Laval, en apprenant la mort de la Vénérable Mère, la connaissance qu’il a plu à nous donner de la Mère Marie de l’Incarnation . . . et nous ne doutons pas que ses prières n’aient obtenu en grande partie les faveurs dont jouit maintenant l’Église naissante du Canada.”

“La mémoire de la Mère de l’Incarnation, dit le P. Jérôme Lallemand, dans ses relations, sera à jamais en bénédiction dans ces contrées, et pour mon particulier, j’ai beaucoup de confiance en ses prières et intercession.”

Rome enfin, par un décret solennel, publié par N.T.S. Père le Pape Pie X, en 1911, a reconnu officiellement l’héroïcité des vertus de celle que nous appelons depuis la Vénérable Marie de l’Incarnation.

Puisse maintenant venir bientôt le jour où le souverain Pontife ornera de l’auréole des Bienheureux, le front de la Vénérable Marie de l’Incarnation. Pour cela prions, et prions avec beaucoup de foi. Si nous ne pouvons pas encore rendre à la Servante de Dieu un culte public, il nous est permis du moins de l’invoquer en notre particulier, et de nous adresser à elle pour solliciter des grâces, et même de vrais miracles . . . Prenons donc l’habitude de recommander nos malades, parents et amis, même désespérés, à cette Vénérable Mère. Prions-la également, elle qui, durant sa vie, a mérité le salut de tant d’âmes, de nous obtenir la con-

version de personnes chères... Prions-la, en un mot, avec confiance, ferveur et persévérance.

Pour qu'une personne déclarée déjà vénérable, parvienne aux honneurs de la béatification, il faut, en effet, que "Dieu, qui voit le fond des cœurs, atteste la sainteté de ce Serviteur par des miracles opérés après la mort de celui-ci, et par son intercession."

Ne craignez donc pas de vous adresser, en votre particulier, à la Vénérable Mère de l'Incarnation, pour obtenir par des miracles ou quelque faveur signalée, la preuve éclatante de sa puissance auprès de Dieu. Et ce sera une manière de manifester notre admiration pour les vertus héroïques de cette humble religieuse qui a tant mérité de la Patrie canadienne, en même temps qu'un moyen d'acquitter une lourde dette de reconnaissance contractée depuis lors, et sans cesse accrue en la Communauté tout entière des vénérées Mères Ursulines.

Qui pourrait dire, en effet, toute la part prise par l'Ordre glorieux de Sainte-Ursule, depuis sa fondation, dans le relèvement des mœurs chrétiennes, dans le retour aux traditions de la vraie foi, et dans l'épanouissement de la doctrine évangélique au milieu des familles et des sociétés? N'a-t-on pas appelé ces saintes filles "les maîtresses de la foi, les imitatrices des apôtres, les coadjutrices des docteurs, les disciples de la sagesse incarnée?"

L'œuvre de l'éducation, chacun le sait, est pleine de délicatesses et de périls, car on y traite avec l'en-

fance et avec l'adolescence, dont il a été dit par l'Esprit-Saint "qu'une fois engagée dans sa voie, elle ne la quittera pas, même en sa vieillesse." (Prov. 22-6.) Aussi, doit-on s'étonner que souvent, le soin d'élever la jeunesse soit imprudemment laissé à des mains inhabiles et à des personnes tout à fait inconscientes du rôle sublime qu'elles ont à remplir.

L'Ordre des Ursulines est le premier qui se soit consacré à l'éducation des jeunes filles. C'est lui qui a frayé cette voie difficile, périlleuse, et l'on peut dire qu'il a été la source et l'exemplaire de toutes ces communautés enseignantes qui font aujourd'hui la fortune des pays catholiques.

D'Italie d'abord, et de France ensuite, les Ursulines passèrent en Belgique, en Angleterre, en Allemagne, puis, dans la personne de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation et de ses deux compagnes, arrivèrent au Canada en 1639.

On se ferait difficilement une idée de la somme de travail et de peines que coûta aux Mères Ursulines de Québec l'évangélisation des enfants de la forêt. Il leur fallut, pour cette tâche, apprendre plusieurs langues, entr'autres le huron, l'algonquin et le montagnais, et subir en même temps, toutes les oppositions et toutes les inconstances de natures incultes et insoamises. Et cependant leur succès fut considérable.

Toutefois, la mission des Mères Ursulines au Canada avait un objet plus important encore que l'éducation des sauvages, dans la formation des jeunes françaises

appelées à devenir nos mères canadiennes. Dès leur arrivée dans la colonie, ces dignes religieuses se sont constituées les fidèles gardiennes des traditions de foi, d'aménité de mœurs, et d'honneur chevaleresque, que nos pères avaient apportées du beau pays de France. De concert bientôt avec les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, et plus tard tant d'autres, elles ont propagé ces traditions d'honneur des mères de famille, sur toutes les rives du Saint-Laurent et à travers toutes les contrées de la Nouvelle-France et de la Puissance du Canada, atteignant également les classes les plus élevées de la société et les plus humbles conditions.

Évidemment, les populations les plus rapprochées de ces foyers de lumière et de vertu, en ont ressenti plus fortement les salutaires influences.

Telles ont été les populations de la région trifluvienne, et plus particulièrement celle de Notre ville épiscopale.

C'est en 1697 que les Ursulines de Québec, sous la direction de Mgr de Saint-Vallier, vinrent fonder aux Trois-Rivières une maison de leur ordre. A cette époque, la cité de Lavolette était encore dans l'enfance; les Mères Ursulines l'ont vue pour ainsi dire dans son berceau; elles l'ont entourée de toute leur affection; elles ont suivi sa croissance, favorisé son développement, activé sa vie et surtout maintenu en elle, par l'éducation la plus soignée, le trésor d'une foi vive et d'une véritable distinction de mœurs et de manières. Il y a peu de familles dans cette cité, où le souvenir des Mères

Ursulines ne soit gravé en caractères ineffaçables dans des cœurs reconnaissants.

Nous ne voulons pas, du reste, borner leur influence aux limites de la cité trifluvienne; c'est toute la région trifluvienne, c'est le pays tout entier qui en a éprouvé les fruits bienfaisants.

Il est donc juste que nous saisissons l'occasion de la fête qui se prépare, pour louer solennellement Dieu des faveurs signalées, qu'il lui a plu de départir au monde entier, à notre pays et à nos familles, par l'entremise de l'Ordre béni et glorieux, illustré au Canada par la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation!

En patriotes reconnaissants, joignons nos vœux et nos prières aux prières et aux vœux de la Communauté, pour obtenir la Béatification de cette "Héroïne des premiers temps," et hâter le jour heureux où l'auréole des Bienheureux brillera au front de la Vénérable Mère de l'Incarnation.

Pour nous, offrant à ces Mères dévouées l'expression renouvelée de toute notre gratitude, nous les bénissons du plus profond de notre cœur; et nous demandons à Dieu qu'il continue de favoriser leur œuvre de la confiance toujours croissante des fidèles de ce diocèse, en attendant qu'il accorde à chacune d'elles ses éternelles récompenses.

Le quatorzième jour d'avril de l'an mil neuf cent vingt-deux.

† FRANCOIS-XAVIER,  
Évêque des Trois-Rivières.

A LA SUPÉRIEURE DES URSULINES DE MONS  
(LA MÈRE CÉCILE DE SAINT-JOSEPH)

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

Aux Ursulines de Québec, 24 août 16..

MA RÉVÉRENDE ET TRÈS HONORÉE MÈRE,

Jésus soit notre vie pour le temps et pour l'éternité.

Quoique nous n'ayons encore ni navire ni nouvelles de France qui nous puissent informer de nos affaires et des dispositions de nos amis, néanmoins, par une Providence particulière, le R. P. Ragueneau ayant hasardé un paquet de lettres par la voie de la pêcherie, il est venu jusqu'à nous...

Il nous est mort une de nos séminaristes âgée seulement de six ans ; c'était une enfant la plus éclairée qu'on pouvait se l'imaginer et extrêmement patiente ; elle était hydropique. Par l'ordre de nos médecins il fallut lui ouvrir le ventre, elle vit faire cette opération par diverses fois sans se plaindre, et deux fois le jour ouvrir sa plaie comme un robinet et en tirer plusieurs mesures d'eau ; elle était soudée dans les intestins fréquemment ; elle regardait et souffrait cela en souriant

et disant : Mon Dieu, je vous l'offre. Les médecins en étaient ravis, et l'un d'eux, qui venait de France, m'a dit plusieurs fois, par admiration, qu'il n'avait jamais vu un si grand esprit, ni une telle patience, ni une piété semblable. Elle se confessait fréquemment. Mgr notre Prélat la jugea capable de recevoir le saint Viatique et la sainte Onction, ce qu'elle reçut avec esprit de foi ; elle demandait pardon aux infirmières lorsqu'elle s'était échappée de faire quelque plainte. Un jour avant sa mort, qu'elle était en convulsion et comme en agonie, son confesseur ne croyant pas qu'elle pût lui parler, se retira, alors d'une voix ferme, elle l'appela, disant : Mon Père, je veux me confesser. Elle le fit avec intelligence. Ce Père et nous toutes en étions dans l'admiration ; peu de moments après ce petit ange expira. Elle était fille de sauvages, mais elle n'en avait ni la façon, ni l'humeur, ni les mœurs. Nous avons cru que Dieu avait fait passer par de si grandes souffrances cette innocente pour les péchés de quelqu'un ou pour la conversion de ses parents.

Vous voyez, mon aimable Mère, que la grâce prend son siège dans certaines âmes prédestinées. Nous en avons cinquante autres qui nous donnent bien de la satisfaction ; priez pour elles toutes, s'il vous plaît. Je demande cette grâce à votre sainte communauté que je salue et embrasse avec vous.

MARIE DE L'INCARNATION. R. U.

A l'occasion des fêtes du deux centième anniversaire de la fondation du Monastère des Ursulines des Trois-Rivières, Monsieur B. Sulte, membre de la Société Royale, un Trifluvien, écrivit les pages suivantes qui parurent dans les Mémoires, 1897.

La Reproduction en a été autorisée par la Société Royale.

La

# Mère Marie de l'Incarnation

---

---

Ceci n'est pas une étude des lettres de la mère de l'Incarnation, mais un choix de divers passages tirés de ses œuvres, concernant les sauvages, les missions des jésuites, le climat du pays, la nourriture des habitants, le logement des colons, le commerce, les communications avec la France, les ursulines de Québec—le tout allant de 1639 à 1651—et ce n'est que la trentième partie des deux volumes de ces lettres.

Comme celles-ci renferment, au hasard de la dictée de chaque jour, des nouvelles variées se rapportant à plusieurs genres d'événements qui se passaient alors, soit à Québec, soit dans les autres endroits du pays, il est difficile de les consulter sur un sujet quelconque, puisqu'il nous faudrait à chaque fois feuilleter l'œuvre entière. Nous avons fait, pour aujourd'hui, une levée, un recueil des passages qui concernent les sujets mentionnés plus haut, afin de donner sous une forme concise des renseignements trop dispersés dans les écrits originaux de cet auteur.

La première lettre est de quelques jours après l'arrivée des ursulines à Québec, vers la fin de l'été de 1639, alors que la colonie renfermait à peu près 200 âmes, à part les sauvages.

1639, 1 septembre; à son beau-frère. — Je m'assure que l'affection que vous avez pour moi vous fait désirer d'apprendre le succès de notre voyage et de mon arrivée en Canada. En vous satisfaisant je veux aussi me satisfaire, et vous assurer que nous sommes au lieu où nous aspirions, dans une santé aussi parfaite que si nous n'étions point sorties de Tours; non que nous n'ayons souffert de grands travaux durant trois mois de navigation parmi les orages et les tempêtes, qui pour treize cents lieues que nous avions à faire, nous en ont fait faire plus de deux mille. Nous nous sommes vues à deux doigts du naufrage; mais celui qui commande aux vents et à la mer nous a préservées par son doigt tout-puissant; qu'il en soit loué et béni éternellement des anges et des hommes. Ce que nous avons vu en arrivant dans ce nouveau monde nous a fait oublier tous nos travaux; car entendre louer la Majesté divine en quatre langues différentes; voir baptiser quantité de sauvages; entendre les sauvages même prêcher la loi de Jésus-Christ à leurs compatriotes, et leur apprendre à bénir et à aimer notre Dieu; les voir rendre grâces au ciel de nous avoir envoyées dans leur pays barbare pour instruire leurs filles, et leur apprendre le chemin du ciel; tout cela, dis-je, n'est-il pas capable de nous faire oublier nos croix et nos fatigues, fussent-elles mille fois plus grandes qu'elles n'ont été? Il en a été baptisé, cette année, tant

aux Hurons qu'aux Montagnais, plus de cinq cents. Je vous supplie de prier pour la conversion des autres, qui sont en grand nombre, parce qu'il y a des nations presque infinies qui ne connaissent point Jésus-Christ. Nous sommes venues avec les ouvriers de l'Évangile, qui vont tâcher de les attirer à la connaissance de son nom et de sa sainte loi.

1640, 3 septembre; à une dame de qualité.— Nous avons sujet de louer le Père des miséricordes de ce qu'il en répand de si grandes sur nos pauvres sauvages car, n'étant pas contents de se faire baptiser, ils commencent à se rendre sédentaires et à défricher la terre pour s'établir... Si la France leur donne un peu de secours pour se bâtir de petites loges dans la bourgade qu'on a commencée à Sillery, l'on verra en peu de temps un bien autre progrès... Le révérend père Vimond, supérieur de la mission, pour donner courage à ces pauvres sauvages, les mène lui-même au travail et travaille à la terre avec eux... Il y a une grande persécution aux Hurons où un père a pensé être martyrisé d'un coup de hache... La première scéminariste sauvage qu'on nous donna, appelée Marie Negabamat était si accoutumée à courir dans les bois que l'on perdait toute espérance de la retenir. Le R. P. Le Jeune, qui avait porté son père à nous la donner, envoya avec elle deux grandes filles sauvages chrétiennes, qui demeurèrent quelque temps avec elle pour la fixer, mais ce fut en vain car elle s'enfuit

quatre jours après dans les bois, ayant mis en pièces une robe que nous lui avions donnée. Son père, qui est un excellent chrétien, et qui vit comme un saint, lui commanda de revenir au séminaire, ce qu'elle fit. Elle n'y fut pas deux jours qu'il y eut un changement admirable; elle ne semblait plus être elle-même... En même temps on nous donna une grande fille âgée de dix-sept ans, appelée Marie Amiskouevan... Elle a un grand esprit pour retenir ce qu'on lui enseigne..... Elle est recherchée en mariage par un Français, mais on a dessein de la donner à un de sa nation à cause de l'exemple qu'on espère qu'elle donnera aux sauvages. O! si Dieu donnait la dévotion à quelque personne de France, d'aider à lui faire une petite maison!... Elle parle bien français... Marie-Ursule Gamitiens, fileule de mademoiselle de Chevreuse, n'est âgée que de cinq ou six ans... elle dit son chapelet durant la messe et chante des cantiques en sa langue sauvage... Nous avons eu dix-huit séminaristes, sans parler des femmes et des filles sauvages qui ont permission d'entrer au lieu destiné à l'instruction des françaises et des sauvages<sup>1</sup>, où elles ne manquent pas de se trouver... L'hiver, les vieilles gens ne peuvent suivre les sauvages à la chasse; si l'on n'avait soin d'eux en ce temps là, ils mourraient de faim dans les cabanes. Dieu

---

<sup>1</sup> Le mot *sauvagesse* était-il connu à cette époque dans le sens de femme sauvage ?

nous a fait la grâce de les pouvoir assister jusqu'au printemps... Nous avons apporté des habits pour deux ans; tout a été employé dès cette année, de sorte même que, n'ayant plus de quoi les vêtir, nous avons été obligées de leur donner une partie des nôtres...

1640, 4 septembre.—L'été est ici aussi chaud qu'en Italie... On se dispose à aller prêcher aux Nipissiriniens et aux nations de la mer du nord, trois cents lieues, à ce qu'on dit, au delà des Hurons... Nous avons reçu vos lettres un mois et demi après l'arrivée des premiers vaisseaux, parce que on les a envoyées de la Rochelle, d'où l'on part plus tard que de Dieppe; ce qui fait qu'à peine avons-nous du loisir pour faire nos réponses... Les habitants de Québec nous donnent des légumes et d'autres semblables rafraîchissements, en sorte que nous sommes trop à notre aise. Nous avons passé cet hiver aussi doucement qu'en France et, quoique nous soyons pressées dans un petit trou où il n'y a point d'air, nous n'y avons pas été malades, et jamais je ne me sentis si forte. Si, en France, on ne mangeait que du lard et du poisson salé, comme nous faisons ici<sup>1</sup>, on serait malade et

---

<sup>1</sup>A qui la faute si les religieuses vivaient aussi misérablement au milieu de l'abondance que permettait le Canada lui-même? Aux Cent-Associés qui nourrissaient les ursulines de provisions envoyées par les vaisseaux. Les marchands en question se gardaient bien d'encourager l'agriculture dans la colonie.

on n'aurait point de voix; nous nous portons fort bien et nous chantons mieux qu'on ne fait en France. L'air est excellent, aussi est-ce un paradis terrestre où les croix et les épines naissent si amoureusement que, plus on est piqué, plus que le cœur est rempli de douceur... Béni soit le roi du ciel et de la terre qui, par sa bonté, a fait arriver les vaisseaux à notre port, après avoir connu les risques de l'armée navale des ennemis et s'être sauvés par le moyen d'une escorte de quarante vaisseaux que monseigneur le cardinal de Richelieu envoya à la prière de madame la duchesse d'Aiguillon... Lorsque nous faisons festin à nos sauvages et que, pour en traiter splendidement soixante ou quatre vingts, on n'y emploie qu'environ un boisseau de pruneaux noirs, quatre pains de six livres pièce quatre mesures de farine de pois ou de blé d'Inde<sup>'</sup> une douzaine de chandelles de suif fondues, deux<sup>x</sup> ou trois livres de gros lard, afin que tout soit bien<sup>n</sup> gras, car c'est ce qu'ils aiment, il me semble que l'on doit déplorer les grandes superfluités du monde<sup>e</sup> puisque si peu de chose est capable de contenter<sup>'</sup> et de ravir d'aise ces pauvres gens...

1640, 7 septembre; à une religieuse ursuline de Tours.—Je me suis mise en peine de vous faire chercher un pied d'élan<sup>1</sup>, mais vos lettres sont venues si tard que je n'ai encore rien d'assuré...

<sup>1</sup>Pour guérir l'épilepsie ? La croyance en ce remède existe encore.

1640, 13 septembre.—Le retardement du vaisseau qui nous apportait vos lettres m'ôtait l'espérance d'en recevoir aucune de votre part, parce que nous le tenions perdu. Il est de la prudence de ne pas mettre tout ce que l'on a dans une même voiture parce que, si le vaisseau vient à se perdre, l'on perd tout à la fois tous ses rafraîchissements et l'espérance de rien recevoir que l'année suivante. Enfin il est arrivé sur la fin du mois d'août<sup>1</sup> chargé de vos bienfaits, sans lesquels nous eussions manqué de beaucoup de choses... Une nuit de cet hiver, il y eut un froid si horrible que le serviteur de M. de Pisceaux, qui traversait un chemin, en mourut... J'ai commission de monsieur le gouverneur et le R. P. Le Jeune de vous envoyer une certaine bave qui est comme du coton, afin de faire épreuve en plusieurs façons de ce que l'on en pourrait faire. Je crois qu'il la faudra battre et carder, pour voir si on la pourrait filer. Cela est plus délié que de la soie et du castor. Je vous supplie donc de la faire voir à quelqu'un qui ait de l'industrie et, si on la peut façonner et mettre en œuvre, de nous en faire voir des essais. Nous en pourrons affier (cultiver) ici, si l'on trouve qu'elle puisse être utile à quelque chose...

---

<sup>1</sup>Cette lettre étant adressée à la supérieure des ursulines de Tours, on doit supposer que les effets dont elle parle avait été embarqués de là pour la Rochelle d'où étaient partis cette année les derniers vaisseaux pour le Canada. Voir la lettre du 4 septembre ci-dessus.

1641, 24 août.—Mon père, disait le bon chrétien Charles, de Tadoussac, au R. P. Le Jeune, je porte mon pistolet<sup>1</sup> pour te garder...

1641, 16 septembre.—Si vous voyez les révérends pères Le Jeune, Adam et Quentin qui passent en France pour les nécessités de la mission, ils vous diront que les affaires de la foi vont très bien à Sillery, Québec, Tadoussac et Saguenay, mais elles sont traversées aux Trois-Rivières où les Iroquois font une guerre mortelle à nos bons sauvages, comme aussi à tous ceux qui sont au delà jusqu'aux Hurons. S'ils osaient, ils viendraient jusqu'ici, mais il n'y ferait pas bon pour eux, c'est pourquoi ils s'en éloignent... Nous nous établissons à Québec comme au lieu le plus sûr pour nos personnes et le plus avantageux pour l'instruction. Les mères hospitalières y font aussi achever une maison. MM. de Mont-Réal y font faire une maison et un magasin, car il est nécessaire qu'ils aient ici un lieu de retraite. Mont-Réal n'étant pas encore en assurance à cause des incursions et des guerres continuelles des Hiroquois...

1642, 28 août.—J'ai reçu vos deux lettres par les mains du R. P. Le Jeune qui m'a assuré vous avoir rendu visite...

---

<sup>1</sup>Les Français commençaient alors à confier des armes à feu à quelques sauvages éprouvés par leur fidélité envers eux.

1642, 29 septembre.—Nous avons eu, cette année, les vaisseaux plus tôt qu'à l'ordinaire, n'ayant été que deux mois à leur voyage...

1643, 30 septembre.—Les Iroquois ferment les passages, de crainte que les nations plus éloignées ne viennent se faire instruire. La nation d'Ilyroquet n'a pas laissé de traverser les terres de ces barbares, qui ont fait sur eux une décharge de plus de cent coups de fusils, mais Dieu les a si bien protégés, qu'il n'y en a pas eu un seul de blessé...

1644, 26 août.—Pour réponse à ce que vous désirez savoir touchant le pays, je vous dirai qu'il y a des maisons de pierres, de bois et d'écorce. La nôtre, qui est toute de pierres, a quatre-vingt-douze pieds de longueur et vingt-huit de largeur. C'est la plus belle et la plus grande qui soit en Canada, pour la façon d'y bâtir. En cela est comprise l'église, qui a sa longueur dans la largeur de la maison et dix-sept pieds de largeur. Vous penserez que cela est petit, mais le trop grand froid ne permet pas qu'on fasse des lieux plus vastes. Il y a des temps auxquels les prêtres sont en danger d'avoir les doigts et les oreilles gelés. Le fort est de pierres, comme les maisons qui en dépendent. Celles des révérends pères, de madame la fondatrice, des mères hospitalières et des sauvages sédentaires sont aussi de pierres. Celles des habitants, excepté deux ou trois, sont en colombage pierrotté. Une partie des sauvages ont des

maisons portatives d'écorce de bouleau, qu'ils dressent bien proprement avec des perches. Nous en avions une semblable au commencement pour nous servir de classe. Quand je dis que nos maisons sont de pierres, je ne veux pas dire qu'elles soient de pierres de taille, non, il n'y a que les encoignures, qui sont d'une espèce de marbre presque noir, qui se tire par coupeaux assez bien faits. Les encoignures étant de cette sorte de pierres, sont très-belles, mais elles coûtent à tailler à cause de la dureté. Un homme coûte trente sols par jour, encore le faut-il nourrir les fêtes et les dimanches et dans les mauvais temps. Nous faisons venir de France nos artisans qu'on loue pour trois ans ou plus. Nous en avons dix qui font toutes nos affaires, excepté que les habitants nous fournissent la chaux, le sable, la brique. Notre bâtiment a trois étages, dans le milieu desquels nous avons nos cellules faites comme celles de France. Notre cheminée<sup>1</sup> est au bout pour chauffer le dortoir et les cellules, dont les séparations ne sont que de bois de pin, car autrement on ne pourrait pas y échauffer; encore ne croyez pas qu'on y puisse demeurer longtemps en hiver sans s'approcher du feu; ce serait un excès d'y demeurer une heure, encore faut-il avoir les mains cachées et être bien couvert. Hors les observances, le lieu<sup>2</sup> ordinaire

---

<sup>1</sup>Les poêles étaient encore inconnus dans la colonie.

pour lire, écrire et étudier est de nécessité auprès du feu, ce qui est un assujettissement fort incommode, particulièrement à moi qui ne me chauffais jamais en France. Nos couches sont de bois qui se ferment comme des armoires<sup>1</sup> et, quoiqu'elles soient doublées de couvertes<sup>2</sup> ou de serge, à peine y peut-on échauffer. L'hiver, nos sauvages quittent leurs maisons de pierres et vont cabaner dans les bois où il ne fait pas si froid. A quatre cheminées que nous avons, nous brûlons par an cent soixante-quinze cordes de gros bois; et, après tout, quoique le froid soit si grand, nous tenons le chocor tout l'hiver, mais l'on y souffre un peu. Notre clôture n'est que de gros pieux d'arbres entiers de dix pieds de haut et accommodés avec de la charpente. Les couvertures de maisons sont en planches doubles ou de bardeau contregarni de planches par le dessous. Nos sauvages sont habillés l'été et l'hiver. L'été ils ont une peau d'original grande comme celle d'un bœuf, carrée comme une couverture, qu'ils mettent sur leurs épaules. Ils l'attachent avec une petite courroie, en sorte que leurs bras sortent tout nus; ils n'ont que cela et un brayer (vêtement autour des hanches) ayant les pieds et la tête nus. Chez eux à la campagne, et quand ils se battent avec leurs ennemis, ils sont nus com-

---

<sup>1</sup>Nous nous servons encore de ces banes-lits dans nos campagnes.

<sup>2</sup>Couverttes de laine, comme nous disons aujourd'hui. Le mot *couverte* pour *couverture* a toujours été employé au Canada en parlant de ces sortes de draps de lit.

me la main, excepté le brayer qui les couvre assez modestement. Ils ont la peau comme minime<sup>1</sup> à cause du soleil et des graisses dont ils s'oignent par tout le corps.<sup>2</sup> Ils ont, pour la plupart, le visage matachié avec des raies rouges et bleues. L'hiver, ils ont pour robes des couvertes de lits accommodées comme celles dont je viens de parler, exqu'elles ont des manches de même. Ils ont des chausses de cuir ou de couvertes usées qui leur vont jusqu'à la ceinture. Ils ont par là-dessus une veste de castor avec son poil, en guise de manteau. Ceux qui se couvrent la tête traitent pour des bonnets de nuits rouges<sup>3</sup> au magasin: ils ont aussi quelquefois des capots ou des tapabors<sup>4</sup>. Voilà pour ceux qui sont bien habillés, mais il y en a qui sont presque nus en tout temps, par pauvreté. Les femmes sont fort modestement accommodées, ayant toujours des ceintures qui les serrent (car les hommes n'en ont quasi jamais, leurs robes allant au gré du vent). Leurs robes vont en bas jusqu'à mi-jambes, et en haut jusqu'au haut du col, ayant presque toujours les bras couverts. Elles se

<sup>1</sup> *Minime*: qui est d'une couleur tannée, très sombre, couleur de la robe des religieux minimes ou frères mineurs. (Dictionnaire de Trévoux.)

<sup>2</sup> Elle ne dit pas que ces Algonquins avaient des peaux rouges naturelles, et tout nous porte à croire que leur peau était blanche comme la nôtre.

<sup>3</sup> Nos tuques actuelles.

<sup>4</sup> *Tapabor*: bonnet dont les bords descendent sur les épaules pour garantir du vent et du hâle. Sur la mer on l'appelle *bourguignote*. (Dictionnaire de Trévoux.)

couvrent aussi la tête d'un bonnet de nuit d'homme, ou d'un castor, ou d'un tapabor. Leurs cheveux sont abattus sur le visage et liés par le derrière et, communément, elles sont fort modestes et pudiques. Nous faisons de petites simarres<sup>1</sup> à nos séminarises et les coiffons à la française. On aurait de la peine à distinguer un homme d'une femme sans cette différence d'ajustement dont je viens de parler, car leurs visages sont tous semblables. Leurs souliers sont de peau d'orignac préparée comme celle de buffle; ils enfoncent un morceau par le bout, mettent une pièce carrée au talon, passent une petite courroie comme à une bourse, et voilà leurs souliers faits. Les Français n'en portent point d'autres l'hiver, parce qu'on ne peut sortir pour marcher sur la neige qu'avec des raquettes, et pour cela on ne peut se servir de souliers français.

1644, 26 août.—Nous voyons dans les campagnes des lis sauvages et des martagons<sup>2</sup>. On y voit aussi quantité de cèdres dont les branches nous servent à faire des balais. Il y a encore beaucoup de pins, de sapins et d'épinettes<sup>3</sup> qui demeurent verts tout l'hiver nonobstant les froidures.

---

<sup>1</sup>Habillement long et même traînant: espèce de robe de chambre. (Dictionnaire de Trévoux.)

<sup>2</sup>Lis à petites fleurs. (Note de l'abbé Richaudeau.)

<sup>3</sup>Espèce de sapin d'où découle le baume dit *du Canada*. (Note de l'abbé Richaudeau.)

1644, 26 août.— Vous demandez si nos sauvages sont aussi parfaits comme je le dis dans mes lettres. Je vous dirai qu'en matière de mœurs, je veux dire en leurs façons d'agir et de faire un compliment, on n'y a pas la politesse française. On ne s'est pas étudié à leur apprendre cela, mais bien à leur enseigner solidement les commandements de Dieu et de l'Église, les points et les mystères de notre foi, les prières et les pratiques de notre religion, comme sont le signe de la croix, l'examen de conscience, et autres semblables actions de piété. Un sauvage se confesse aussi bien qu'un religieux; il est naïf au possible et il fait état des plus petites choses. Lorsqu'ils sont tombés, ils font des pénitences publiques avec une admirable humilité. En voici un exemple. Les sauvages n'ont point d'autres boisson que le bouillon de leur chaudière à sagamité, soit de chair ou de blé d'Inde, ou d'eau bouillie, ou d'eau pure. Les Français leur ont fait goûter du vin et de l'eau-de-vie; ils ont trouvé cela tellement à leur goût, qu'ils le préférèrent à toute autre chose; mais le mal est que, quand ils en peuvent avoir, il ne leur en faut boire qu'une seule fois pour devenir fous et furieux. On en attribue la cause à ce qu'ils ne mangent que des choses douces, n'ayant aucun usage ni connaissance du sel. Cette boisson les tue d'ordinaire, ce qui a porté monsieur le gouverneur (M. de Montmagny) à faire défense, sur peine de grosses amendes, de

leur en donner ou traiter.<sup>1</sup> A l'arrivée néanmoins des vaisseaux, il n'est pas possible d'empêcher les matelots de leur en traiter en cachette. Les anciens sauvages chrétiens, ni leurs familles, ne tombent point dans ces excès; ce sont les infidèles, avec quelques jeunes libertins. Il est néanmoins arrivé cette année que quelques-uns sont tombés dans cette faute et, pour les punir, les anciens, avec le père supérieur de cette mission, les ont condamnés à payer un grand nombre de peaux pour la décoration de la chapelle et, de plus, à demeurer trois jours sans entrer dans l'église, et d'aller seulement deux fois le jour faire leurs prières à la porte, accompagnés des innocents, afin de les aider à obtenir miséricorde et d'apaiser Celui qui a tout fait. D'autres font une déclaration publique de leurs péchés dans l'église des Français; d'autres jeûnent trois jours au pain et à l'eau. Comme ils ne commettent pas souvent ces sortes d'excès, ces pénitences sont rares. Au reste, il en est des sauvages comme des Français, il y en a de plus et de moins dévôts mais, parlant généralement, les sauvages le sont plus que les Français et c'est pour cela qu'on ne les mêle pas, et qu'on les met dans une bourgade séparée (Sillery) de peur qu'ils n'imitent les mœurs de quelques-uns. Ce n'est pas que ceux-ci ne soient assez sages en ce pays, mais les sauvages ne sont pas

---

<sup>1</sup>Vendre par échange. (Note de l'abbé Richaudeau.)

capables de la liberté française, quoiqu'honnêtes.

Je ne vous saurais dire tout ce que je sais de la ferveur de ces nouvelles plantes. Quoique nous en soyons sensiblement touchées, nous commençons à ne nous en plus étonner; mais les Français qui arrivent ici, et qui n'ont rien vu de semblable en France, pleurent de joie, voyant les loups devenus agneaux, et des bêtes changées en enfants de Dieu.

1644, 30 août.—Vous désirez savoir si notre communauté est grande. Non, elle est petite, n'étant encore que de huit religieuses de chœur et d'une converse. Pour l'étude de la langue, et en ce qui regarde l'instruction de nos sauvages, comme aussi à mes sœurs, ce que j'en ai pu apprendre, avec la grâce de Notre Seigneur, cela m'a été si délectable que j'ai plutôt péché en l'aimant trop, qu'envisagé s'il y avait de la peine.

1644, 15 septembre.—Il n'est pas possible de laisser passer aucune occasion sans me donner la satisfaction de vous écrire. En voici une d'un honnête gentilhomme, lieutenant de M. le gouverneur de la Nouvelle-France, et qui est l'un de nos meilleurs amis. Il m'a promis de vous voir, car il tâche de m'obliger en tout ce qu'il peut. Vous le prendrez pour un courtisan, mais sachez que c'est un homme d'une grande oraison, et d'une vertu bien épurée. Sa maison, qui est proche de la nôtre, est réglée comme une maison religieuse. Ses deux filles sont nos pensionnaires; ce sont de jeunes demoiselles

qui ont sucé la vertu avec le lait de leur bonne mère, qui est une âme des plus pures que j'aie jamais connue. Je vous dis tout cela, mon très cher fils, afin que vous honoriez M. de Repentigny, c'est ainsi qu'il se nomme, et pour vous faire voir qu'il y a de bonnes âmes en Canada. Il passe en France pour les affaires du pays et de la colonie française. Comme c'est de lui que nous prenons conseil en la plupart de nos affaires, il a eu, en une certaine rencontre, la permission d'entrer en notre maison; il vous dira ce qu'il en a vu, si vous le désirez, comme aussi des nouvelles de tout ce pays.

1644, 15 septembre.—Voilà qu'on va lever l'ancre... je suis extrêmement fatiguée du grand nombre de lettres que j'ai écrites et qui montent comme je crois au nombre de plus de deux cents.

1645, 14 septembre.—Je souhaiterais que l'union fût aussi forte dans toutes les maisons de notre Ordre qu'elle l'est dans notre petite maison de Québec. Cela s'est encore remarqué, par la miséricorde de Dieu, dans l'élection que nous venons de faire d'une supérieure. Nous sommes neuf religieuses, de quatre maisons différentes, et néanmoins nous avons été si unies dans nos pensées, que ceux qui ont assisté et présidé à notre élection, ont dit hautement que Dieu régnait parmi nous. Nous avons élu ma révérende mère de Saint-Athanase, qui est du grand couvent des ursulines de Paris. C'est une très digne et vertueuse religieuse,

qui passa en Canada la seconde année de notre établissement.

1645, 3 octobre.—Nous avons fait notre élection, après laquelle je soupirais il y a longtemps. Notre Seigneur nous a fait de grandes grâces en cette action, comme il fait en toutes celles d'importance que nous avons, car il semble que Dieu prenne nos cœurs pour n'en faire qu'un, afin de les mettre où il veut; cela est ravissant et nos pères en sont consolés jusqu'à verser des larmes. Cela est d'autant plus à remarquer que nous sommes de diverses congrégations, mais quelques différentes que nous ayons été dans notre origine, nous ne pouvons plus voir ni vouloir qu'une même chose . . . Encore que je ne sois plus supérieure, je n'en ai pas moins le soin de nos affaires.

1645, 3 octobre; à son fils.—Nous avons fait cette année l'élection d'une supérieure, car il y avait six ans que j'étais dans la charge et nos règles ne nous permettent pas d'y être davantage sans une interruption. Or, nous avons élu une des mères de Paris, qui est une sage et vertueuse fille, pour témoigner que nous ne faisons plus de distinction des congrégations.

1645, 3 octobre.—La mère Marie de Saint-Joseph est toujours elle-même et elle croît visiblement en vertu. Elle a le soin des enfants où elle exerce son zèle d'une manière très édifiante. Savez-vous que si l'on pouvait briguer une charge, ce serait

celle-là ? car il n'y a rien de si honorable en Canada que d'avoir des néophytes à instruire. Si cette chère mère eût été élue supérieure, comme on l'en avait menacée, je crois qu'elle fût morte de déplaisir de se voir privée d'un troupeau de sauvagesses qu'elle aime beaucoup mieux conduire que des religieuses.

1645, 3 octobre; à sa première supérieure des ursulines de Tours.—Je vous remercie de votre beau dais. Il pare merveilleusement notre chapelle et ce sera un monument perpétuel qui parlera pour vous à Celui à qui vous<sup>en</sup> avez fait présent, car en me le donnant, je sais que votre intention a été de le donner à Celui que nous adorons sur le saint autel.

1645, 3 octobre ; à son fils.—Qui peut vous avoir dit<sup>1</sup> que j'ai eu de la peine en notre établissement ? Oui, j'en ai eu et, sans l'avoir expérimenté, il serait difficile de croire combien il se rencontre de difficultés dans un établissement qui se fait dans un pays nouveau et tout barbare, éloigné de la France et de tout secours, et dans un abandonnement si pur à la divine Providence qu'il ne le peut être davantage. Avec cela on dépend si absolument de la France que, sans son secours, on ne saurait rien faire.<sup>2</sup> Ajoutez à cela que, quelque pressées

<sup>1</sup>M. de Repentigny sans doute, qui passa l'hiver de 1644-45 en France.

<sup>2</sup>Les ursulines n'avaient pour se soutenir que les dons généreux recueillis en France d'année en année. Ainsi marchait tout le Canada, à côté des religieux et religieuses. En un mot, rien n'était prévu ni organisé pour faire une colonie durable.

et importantes que soient les affaires, il faut attendre un an pour en avoir la résolution; et si on ne le peut faire dans le temps que les vaisseaux sont en France, il en faut attendre deux. Les navires sont-ils repartis, ceux à qui l'on commet les affaires pensent à celles qui leur sont propres; ainsi on ne peut presque jamais avoir de résolution nette d'aucune affaire. De plus on ne conçoit pas (on saisit mal) la plupart de nos intentions, ce qui fait que souvent les choses réussissent (tournent) tout autrement que nous ne le voulons. C'est ce qui oblige nos révérends pères d'envoyer quelquefois un des leurs pour leurs propres affaires, comme il y va des députés pour les affaires du pays.<sup>1</sup>

Je ne parle point d'un nombre innombrable de difficultés très épineuses, tant générales que particulières, que le pays nous fait naître continuellement. Pour vous dire tout en un mot: la nature n'a nulle prise sur quoi elle se puisse appuyer, ni aucunes prétentions qui la puisse flatter ou satisfaire. Il faut que je vous avoue que j'ai tant souffert de croix, qu'à moins d'une grâce de Dieu fort extraordinaire, j'eusse succombé sous leur pesanteur.

---

<sup>1</sup>Pour la traite des pelleteries, mais jamais dans l'intérêt de l'agriculture, de la colonisation ou d'aucune industrie. Le "pays" cela signifiait quelques marchands de fourrures et voilà tout. Le *Journal des Jésuites* note plusieurs de ces voyages.

1646, 10 septembre; à son fils.—Les sauvages qui paraissent les plus zélés (pour se convertir) sont ceux du côté du nord, dont la mission est à Tadoussac. Je vous en parlai l'an passé. Comme les nations de cette côte, qui résident avant dans les terres, entre des montagnes<sup>1</sup> affreuses et des rochers inaccessibles, viennent se rendre chaque année au printemps en ce lieu là, les pères sont aussi exacts à s'y trouver pour les instruire l'espace de trois ou quatre mois, que le temps est plus tempéré; car le reste de l'année il y fait un froid non-pareil, y ayant encore des neiges et des glaces au mois de juin. Il y a quelques jours je demandais des nouvelles au père qui a le soin de cette mission, ayant une association spirituelle avec lui pour la conversion de ces peuples; car encore que nous embrassions toutes les nations en celui qui les a créées, nous en tirons néanmoins tous les ans chacune au sort, afin d'exciter plus particulièrement nos dévotions pour leur conversion. Or, comme cette mission m'est tombée en partage, j'ai voulu savoir du père les bénédictions que Dieu y verse, afin de lui en rendre grâce. Voici la réponse qu'il m'a faite: "Je ne puis rien mander de ces quartiers de meilleur que l'amplification du royaume de Jésus-Christ. En un jour j'ai baptisé trente Betsamites, et confessé soixante chrétiens. Je suis sur

---

<sup>1</sup>Les Montagnais et les Attikamègues.

le point de faire six mariages en face d'église. Je pris avant-hier tous les diables des sorciers, leurs pierres, leurs tambours et badineries (objets frivoles et ridicules), que j'ai fait bouillir, pour leur faire voir combien c'est peu de chose, et afin que ce malin esprit ne paraisse plus dans le pays de ces pauvres gens.

“Les sauvages de Tadoussac font des harangues qui n'ont point de prix, tant à leurs gens qu'aux nations étrangères, pour les encourager à croire et à embrasser la Foi. Vous les concevriez mieux par les oreilles que par les yeux. Remerciez le grand Maître de ce qu'il illumine toutes les nations du nord, car il y en a ici de plus de dix sortes, qui sont de plus de douze journées de Tadoussac. Je ne sais si la fin du monde est proche, mais la Foi s'étend beaucoup. Je n'ai qu'un regret, de voir un si mauvais instrument que moi entre les mains de Dieu, mais priez sa bonté, je vous en supplie, de me rendre plus digne en me faisant miséricorde. Les dévotions de nos paroissiens sont fort réglées. Il y en a environ soixante qui se sont confessés deux ou trois fois, et comme ils se disposent à communier, ils jeûnent le samedi à ce dessein. Il y en a trente qui ont communiqué pour la première fois, le reste communiera en son temps. Ce m'a été une consolation bien sensible de les voir recevoir ce saint Sacrement avec tant de dévotion et de ferveur, que les Français des deux barques qui sont arrivés, ayant assisté à

la messe, à l'eau bénite, et à l'instruction qu'on leur a faite, les ont admirés. Leur police continue dans une obéissance exacte. Ils ont première, seconde et troisième tables. Les personnes de considération mangent à la première; les officiers qui ont servi mangent à la seconde, et les femmes et les enfants à la dernière. Ils ont fait une allée pour se promener après le repas, pour traiter de leurs affaires et pour prier en se promenant. Ils souhaitent passionnément une petite maison à la française pour y loger l'été et serrer leurs hardes l'hiver, pendant qu'ils sont à la chasse." Jusqu'ici sont les paroles de la lettre du père.

1646, 10 septembre; à son fils. — C'est une chose ravissante de voir nos bons sauvages de Sillery, et le grand soin qu'ils apportent à ce que Dieu soit servi comme il faut dans leur bourgade; que les lois de l'Église soient inviolablement gardées, et que les fautes y soient châtiées pour apaiser Dieu. L'une des principales attentions des capitaines est d'éloigner tout ce qui peut être occasion de péché, ou en général, ou en particulier. L'on ne va point à la chapelle que l'on y trouve quelque sauvage en prière, avec tant de dévotion que c'est une chose ravissante. S'il s'en trouve quelqu'un qui se demente de la foi ou des mœurs de chrétien, il s'éloigne et se bannit de lui-même, sachant bien que, bon gré mal gré, il lui faudrait faire pénitence ou être honteusement chassé de la bourgade. Il y

a quelques jours qu'un jeune homme eut différent avec sa femme. Ils furent menés devant les capitaines, qui condamnèrent l'homme à être mis à la chaîne dans une cave du fort, et là jeûner trois jours au pain et à l'eau; et la femme fut condamnée à la même peine, qui fut exécutée en notre monastère. Ces pauvres gens firent leur pénitence avec tant de dévotion, que je crois que leur faute leur fut remise dès le moment que la sentence leur fut prononcée. La femme ne voulut pas seulement une poignée de paille sous elle car, disait-elle, je veux payer Dieu que j'ai fâché.

1646, 10 septembre; à son fils.— Les Attikamek, qui sont aussi du côté nord, sont convertis et vivent d'une vie extraordinairement innocente. Il y a quatre ans qu'une trentaine descendit ici, où ils furent instruits et baptisés, après quoi ils s'en retournèrent en leur pays, annonçant avec une ferveur apostolique à ceux de leur nation le bien qu'ils avaient rencontré. Ils leur expliquèrent les points de la Foi, comme ils avaient appris, en sorte qu'ils en convertirent un grand nombre qu'ils amenèrent aux Trois-Rivières pour y être baptisés, ce qui leur fut accordé. Depuis ce temps-là ils sont réglés comme s'ils avaient toujours des pères parmi eux, aussi viennent-ils de temps en temps, quoique fort éloignés, pour rendre compte de leur foi et recevoir de nouvelles lumières. On ne peut rien voir de plus zélé, même jusqu'aux enfants.

1646, 10 septembre; à son fils .— Il me faut vous dire quelque chose de nos fonctions tant à nos parloirs que dans le séminaire. Les Hurons qui descendent ici sont presque continuellement à notre parloir, qui est le lieu destiné à leur instruction. C'est là la mission de la mère Marie de Saint-Joseph, qui sait la langue. Aussi ces bons néophytes et cathéchumènes la tiennent pour leur mère. L'an passé, un capitaine nommé Jean-Baptiste, descendit avec toute sa famille, pour assister au traité de paix avec les Iroquois. Tout l'hiver il nous a donné le moyen d'exercer les œuvres de miséricordes tant corporelles que spirituelles; car bien qu'il fût capitaine et homme de considération parmi les sauvages, étant néanmoins hors de son pays, il avait besoin de tout: car ces gens-là ne se chargent de rien que de leur traite (provision de ce qu'il ont à vendre), pour la grande difficulté des chemins. Je ne vous saurais dire le zèle qu'ils ont pour la foi et pour la pratique des actions de piété. Mais ce que nous avons le plus admiré en eux, c'est la tendresse de leur conscience, et le soin qu'ils ont d'éviter jusques aux moindres fautes, ou de s'en confesser au plus tôt quand ils les ont commises. Une fois la simplicité du bon Jean-Baptiste, nous donna la consolation, et nous fut tout ensemble un petit sujet de divertissement. Etant sur le point d'aller à la chasse, quelques personnes qui lui avaient promis de lui donner ce

qui lui serait nécessaire pour son voyage, qui devait être de plusieurs jours, lui manquèrent de parole justement sur le point qu'il devait partir, ce qui lui fit bien de la peine, jusqu'à lâcher quelques paroles d'impatience. Etant revenu à soi, il en eut tant de douleur, qu'il s'en voulut confesser sur l'heure. Mais son confesseur étant absent, et n'y en ayant point d'autres pour l'entendre, il vint trouver celle qui avait coutume de l'instruire, pour lui dire son péché, et la prier de le dire à son confesseur, quand il serait de retour, l'assurant que de sa part il était extrêmement triste d'avoir péché, qu'il avait beaucoup demandé pardon à Dieu, et qu'il tâcherait d'être mieux sur ses gardes à l'avenir. La mère de Saint-Joseph le consola, et lui fit faire encore des actes de contrition, puis il partit en paix. Quand il eut fait deux lieues de chemin, il apprit que son confesseur était de retour; il quitte la compagnie et revient à grands pas se confesser, disant qu'il n'aurait pas fait son voyage en repos si, sachant que son confesseur était à la maison, il ne se fut pas confessé de ses impatiences.

Un autre Huron, qui n'avait point encore été instruit, mais qui avait un extrême désir de l'être, fut donné à la mère de Saint-Joseph, qu'il regarda dès lors comme sa mère, à qui il rendait une obéissance si ponctuelle, qu'il n'y avait rien qu'il ne fit de ce qu'elle lui ordonnait; et personne n'avait assez de crédit sur son esprit pour lui faire entre-

prendre quelque chose qui dût interrompre le temps et l'heure de ses instructions, si elle ne l'agréait. Quelques raisons particulières l'obligèrent un jour d'aller à la chasse avec des Algonquins, mais il ne voulut point s'y engager sans la licence de sa mère. Attendez, leur dit-il, Marie ne m'a pas donné congé, je m'en vais le lui demander. Elle lui donna la permission, et il partit aussitôt. Il ne passa pas un jour, durant son absence, sans dire son chapelet et faire ses prières. Il repassait continuellement dans son esprit ce qu'on lui avait appris des mystères de notre sainte Foi, dans la crainte qu'il avait de les oublier, et que cela ne retardât son baptême. A son retour, il n'eut pas plus tôt mis le pieds hors du canot, qu'il vint à notre grille avec des joies non pareilles, demander celles qui le désiraient enfant de Dieu. Ah! ma mère, ma mère, dit-il à sa maîtresse, j'ai beaucoup péché depuis que je ne vous ai vue, car dans les désirs que j'avais de vous voir, et d'être instruit pour être baptisé, j'ai souvent demandé de m'en revenir, et cela m'étant refusé, j'étais triste, et je ne souffrais pas assez en paix de voir l'effet de mes désirs retardé. D'autres Hurons le voulant une autre fois mener à la chasse aux castors, l'en priaient avec instance, lui promettant qu'il ferait un grand gain en ce voyage. Il vint à son ordinaire demander le congé à sa mère, qui lui dit que s'il ne désirait pas être sitôt baptisé, elle n'y

voyait pas grand inconvénient ; mais que si ses désirs pour le baptême étaient tels qu'il lui avait fait entendre, elle ne croyait pas que ce fût une bonne disposition à cette grande grâce, d'aller ainsi se promener sous prétexte d'un gain temporel. Alors il lui répondit d'un courage ferme et résolu : Il est conclu que je n'y irai pas ; je n'ai point d'affaires plus pressées que celle de mon salut et de mon baptême ; je ne désire point emporter en mon pays d'autres richesses que celles de la Foi, et l'honneur d'être du nombre des enfants de Dieu. Depuis ce temps-là, il ne manqua pas un jour de venir à l'instruction, et Notre-Seigneur, bénissant sa bonne volonté, lui donna une mémoire si heureuse pour retenir tous nos mystères, qu'il était rare qu'on lui dit deux fois une chose, le retenant dès la première. Enfin, le jour de son baptême, qu'il avait tant désiré, étant venu, qui fut le lendemain de la Pentecôte, il ne se peut dire avec combien de joie il reçut cette insigne faveur : ses paroles, ses actions, tout son extérieur rendait témoignage du contentement de son cœur. Depuis ce temps-là, il s'est confessé deux fois la semaine, et aujourd'hui on l'instruit pour la communion, qu'on se réserve à lui faire faire pour la première fois en son pays avec solennité.

1646, 10 septembre ; à son fils.— Notre petit séminaire a eu cette année de l'emploi aussi bien que les précédentes. Notre plus grande moisson

c'est l'hiver, que les sauvages, allant à leurs chasses de six mois, nous laissent leurs filles pour les instruire. Ce temps nous est précieux, car comme l'été les enfants ne peuvent quitter leurs mères, ni les mères leurs enfants, et quelles se servent d'eux dans leurs champs de blé d'Inde et à passer leur peaux de castors, nous n'en avons pas un si grand nombre. Nous en avons néanmoins toujours assez pour nous occuper.

La doyenne, et comme la capitainesse de cette troupe de jeunes néophytes, était une petite fille du premier chrétien de cette nouvelle Église, que son père et sa mère vouèrent dès sa naissance. Elle nous fut donnée dès l'âge de deux ans, à cause de la mort de sa mère, et nous l'avons élevée environ trois ans, dans le dessein de la faire religieuse, à cause du vœu de ses parents, au cas qu'elle en eût la volonté. C'était le meilleur et le plus joli esprit que nous eussions encore vu depuis que nous sommes en Canada. A peine savait-elle parler quelle disait toute seule les prières sauvages par cœur, et même celles que nous faisons faire aux filles françaises. Ce qu'elle entendait chanter en notre chœur, elle le savait quasi au même temps, et elle le chantait avec nous sans hésiter. Les personnes dehors la demandaient pour la faire chanter, et elles étaient ravies de lui entendre chanter des psaumes entiers. Elle répondait parfaitement au catéchisme, en quoi elle était la maîtresse de ses compagnes; et quoi-

qu'elle ne fût âgée que de cinq ans et demi, sa maîtresse l'avait établie pour déterminer des prières, et pour les commencer toute seule à haute voix, ce qu'elle faisait avec une grâce merveilleuse, et avec tant de ferveur qu'il y avait de la consolation à l'entendre. Mais notre joie a été bien courte, car une fluxion qui lui est tombée sur le poumon, lui a bientôt fait perdre la voix et la vie. Cette innocente a été six ou sept mois malade, durant lesquels elle a été si patiente, si obéissante et si raisonnable, que cela ne serait pas croyable à ceux qui ne l'auraient pas vue. Ayant demandé un père pour se confesser, on lui en fit venir un, qui fut tout surpris de voir l'attention, la dévotion, et la maturité avec laquelle elle faisait cette action. Quelque pressée et abattue qu'elle fût du mal, elle n'a jamais refusé de prier Dieu qu'une heure ou deux avant sa mort, qu'elle eut une oppression fort inquiétante; mais quand on lui eut dit que c'était le diable qui la tentait, afin qu'elle n'obéît pas, au même temps elle joignit les mains, et fit tout ce qu'on voulut. Lorsque nous la visitions, pour nous témoigner l'amour qu'elles nous portait, elle nous disait ce qu'elle demanderait à Dieu pour nous quand elle serait dans le ciel, où elle était aise d'aller. Etant sur le point d'expirer, on lui demanda si elle aimait Dieu, et elle répondit avec une aussi grande présence d'esprit qu'une personne âgée: Oui, je l'aime de tout<sup>z</sup> mon cœur, et ce furent

là ses dernières paroles. Son père ayant été blessé en trahison par quelque étranger, mourut un peu avant elle avec de grands indices de sainteté. Depuis la mort de son père, quand on lui parlait de ses parents, elle disait : Je n'ai plus d'autres parents que les filles vierges habillées de noir ; ce sont mes mères, mon père me l'a dit avant sa mort, et m'a commandé que je leur obéisse, et qu'il me donnait à elles, afin qu'elles fussent mes mères. Elle tirait un si grand avantage de la créance qu'elle avait que son père était au ciel, que quand elle avait quelque petit différend avec ses compagnes, elle leur disait par reproche : Mon père est dans le ciel, mais le vôtre n'y est pas. C'étaient là ses vengeances enfantines. Il faut vous avouer que la mort de cette innocente, quoique nous la croyions au ciel, nous a touchées, comme aussi tous nos amis ; car elle était connue et aimée des Français et des sauvages, qui ne la regardaient que comme une petite ursuline, puisqu'elle en faisait déjà les fonctions dans un corps d'enfant.

Enfin Notre-Seigneur nous fait cette grâce, que notre séminaire est le refuge des affligés et des opprimés ; car s'il y a quelque fille qui soit en danger de perdre ou la vie, ou l'honneur, ou les bonnes grâces de ses parents, ou enfin qui soit en quelque peine que ce soit, les capitaines, qui ont l'œil à ce que leurs gens vivent en vrais chrétiens, nous les amènent, afin de les garder et de les instruire.

Bénissez cette bonté souveraine de tous ces bienfaits, et intéressez-vous avec moi dans la cause de Jésus-Christ, et dans l'amplification de son royaume. Vivons et mourons pour ce sujet.

1646, 7 octobre; à une dame de ses amies.— Nos nouveaux convertis nous ont donné cette année toute la satisfaction possible. Il faut avouer que l'esprit du christianisme est autant admirable qu'adorable, et il est aisé de voir qu'il est émané du sang de Jésus-Christ, puisqu'il produit en des peuples barbares des effets tels que nous en voyons en d'autres, qui étant touchés de cet esprit, sont changés en d'autres hommes tout nouveaux. Il y en a qui peuvent vivre que dans la prière, leurs cœurs parlent continuellement à Dieu, et dans la conversation ils sont simples comme des enfants. Si vous aviez vu la différence qu'il y a entre ceux qui ne veulent pas croire, et ceux qui croient, vous fondriez en larmes de douleur et de compassion pour ceux qui sont si misérablement retenus dans l'esclavage du diable; et de joie et consolation pour ceux que vous jugeriez, à les voir seulement, qu'ils sont tout possédés de Dieu. Non que tous soient touchés de la sorte, car nous en voyons ici, comme vous en voyez en France, de fervents et tièdes. Le cœur humain est une forte pièce; Dieu le prend quand on le lui offre de bon cœur, mais il ne force personne. Pour ce qui me regarde, ma chère sœur, ceux qui vous ont dit que je vous aime ne

se sont pas trompés: car vous êtes si proche de mon cœur, qu'il me semble que vous et moi ne soyons qu'une même personne. En effet, soyons toutes deux une même chose en Jésus.

1646, 11 octobre; à son fils.— Je vous ai écrit les nouvelles de ce que Dieu opère en ce pays, avant que j'eusse reçu aucune de vos lettres, car les vaisseaux sont arrivés tard, lorsqu'on les croyait perdus et qu'on commençait déjà à ressentir la famine. L'on parle de nous donner un évêque en Canada; je ne sais si vous savez de quelle manière cela s'est passé en France. . L'année dernière, M. Gauffre, personnage d'une éminente piété, donna par aumône une somme de trente mille livres pour fonder l'évêché. Ceux entre les mains de qui il mit cette somme, crurent qu'il n'y avait personne plus capable de cette dignité que lui. Ils en firent la proposition au conseil ecclésiastique du Roi, où M. le cardinal Mazarin qui en était le chef, dit qu'il ne fallait rien conclure sur ce point, sans savoir si les révérends pères jésuites l'auraient agréable. Le révérend père Georges de La Haye, et deux autres de la compagnie furent appelés, et témoignèrent que M. Gauffre leur serait très-agréable. Ce grand serviteur de Dieu ne se doutait de rien, car c'était un homme extraordinairement humble, aussi ne voulut-il jamais consentir à la proposition qui lui en fut faite, qu'après une retraite pour se préparer à

connaître la volonté de Dieu, et pour demander l'avis de son directeur. Dans le temps de cette préparation, il fut saisi d'une apoplexie qui l'emporta en trois jours; ainsi la volonté de Dieu fut connue et le dessein rompu. Pour moi, mon sentiment est que Dieu ne veut pas encore d'évêque en Canada; le pays n'étant pas encore assez fait; et nos révérends pères y ayant planté le christianisme, il semble qu'il y a de la nécessité qu'ils le cultivent encore quelque temps, sans qu'il y ait personne qui puisse être contraire à leurs desseins.

1646, 11 octobre; à son fils.—J'ai eu l'année dernière une grande maladie qui a pensé m'emporter, car comme, grâce à Notre-Seigneur, je ne suis point infirme, je n'ai pas grande expérience des maladies. Je me disposai néanmoins pour mourir, parce que mon mal, qui était une colique néphrétique accompagné d'une grosse fièvre, était très-violent et dangereux. Pour le présent, je me porte mieux que jamais, et je suis prête d'aller en tous les endroits du monde où l'obéissance me voudra envoyer.

Je suis extrêmement consolée de vous voir si pauvre. Hé! ne sommes-nous pas assez riches de posséder Jésus? Je ne veux donc pas que vous vous mettiez en peine de me rien envoyer. Si vous êtes un homme de désirs, comme Daniel, ouvrez la bouche de votre cœur, et notre très-aimable Jésus

la remplira. Je ne vous prie point pour moi; vous y avez trop d'affection; faites donc en sorte auprès de Dieu que je sois fidèle à ses inspirations, et qu'il anéantisse en moi tout ce qui lui est désagréable.

1647; à son fils.— Je suis si enfoncée dans les tracas des affaires extérieures, que je ne vous écris qu'à de petits moments que je dérobe. Avec tout cela, je dois réponse comme je crois à plus de six vingt lettres, outre les expéditions des écritures de la Communauté pour la France. Voilà comme il faut passer cette vie en attendant l'Éternité qui ne passe point.

1647; à son fils.— Un autre sujet de consolation est la ferveur de nos néophytes, qui en vérité surpasse tout ce qui s'en peut dire. Ils sont quelquefois si transportés de zèle qu'ils éclatent pendant la prédication, interrompant le père qui la fait, afin de dire publiquement les sentiments dont leurs cœurs sont intérieurement pressés. Un jour le père qui a soin de la mission de Sillery invectivant fortement contre l'ivrognerie où tombent souvent les sauvages quand ils boivent du vin ou de l'eau-de-vie, un sauvage touché de ce qu'il avait dit, l'interrompt disant: Arrête-là, mon père, ce que tu dis est vrai, je me suis enivré, et par là je montre que je n'ai point d'esprit; prie Dieu qu'il me fasse miséricorde, souffre que je dise trois mots; je ne parlerai qu'à ceux de mon pays, car étant

étranger, ce n'est point à moi à haranguer en cette bourgade. Sus donc, jeunesse, c'est à vous que j'adresse mon discours; prenez exemple, non sur mon péché, mais sur ma douleur, et souvenez-vous que si moi qui suis âgé, je reconnais et confesse mon crime, vous qui êtes jeunes ne devez point dissimuler les vôtres. Je condamne l'action que j'ai faite; c'est un précipice où je me suis jeté, donnez-vous de garde d'y tomber. Ce pauvre homme avait un complice qui entendant ce discours, l'interrompit: Non, c'est moi qui n'ai point d'esprit, c'est moi qui suis un méchant; j'ai fâché celui qui a tout fait. Jeunesse, soyez plus sages, et ne suivez pas le chemin où je me suis égaré; marchez tout droit, et priez le père de prier celui qui a tout fait d'avoir de bonnes pensées pour moi.

1647; à son fils.— Les Attikameks, autrement les Poissons Blancs, continuent dans leur ferveur, et ceux qui ne sont pas chrétiens témoignent un grand désir de l'être. Ces peuples sont bons, doux, traitables, et ils ne savent ce que c'est que de faire la guerre, sinon aux animaux. Cette bonté naturelle les porte jusqu'à la superstition; ils ont des espèces de prophètes ou devins qui se mêlent de dire les choses à venir. Mais en effet, ce sont des sorciers et magiciens qui apparemment ont du commerce avec les démons. Ils se servent de petits tambours, de chansons, de sifflements, pour guérir les maladies. Ils se servent de petits tabernacles pour con-

sulter les génies de l'air, et usent de pyromancie pour savoir l'issue des maladies, les lieux où il fera bon à la chasse, s'il n'y a point quelque ennemi caché dans leurs terres, et pour d'autres semblables occasions. Mais le fond de ces peuples étant docile et candide, ils reviennent facilement de ces folles superstitions quand on leur en fait voir la vanité et qu'on les instruit des vérités de notre sainte religion, qui portant avec elles l'onction dans le cœur, leur donnent un goût bien doux et plus innocent que ne font tous ces vains enchantements.

1649, 22 octobre; à son fils.— Je suis une pauvre créature chargée d'affaires, tant pour la France que pour cette maison. Trois mois durant, ceux qui ont des expéditions à faire pour la France n'ont point de repos, et comme je suis chargée de tout le temporel de cette famille, qu'il me faut faire venir de France toutes nos nécessités (choses nécessaires), qu'il m'en faut faire le paiement par billets, n'y ayant pas d'argent en ce pays, qu'il qu'il me faut traiter avec des matelots pour retirer nos denrées, et enfin qu'il me faut prendre mille soins et faire mille choses qu'il serait inutile de vous dire, il ne peut se faire que tous les moments de mon temps ne soient remplis de quelque occupation, en sorte que je ne puis vous répondre avec tout le loisir que je désire. Ne laissez pas pourtant de m'écrire à l'ordinaire, mais envoyez vos

lettres de bonne heure, afin que je puisse prendre mon temps pour y satisfaire.

1650, 17 mars; à son fils.— Le révérend Père Bressani, qui était parti au mois de septembre pour aller en mission, est revenu sur ses pas, n'ayant pas encore fait cinquante lieues de chemin. Il a passé ici l'hiver avec une troupe de Hurons qu'il instruisait. Nos trois maisons religieuses, avec quelques personnes charitables, se sont cotisées pour nourrir ces pauvres exilés,<sup>1</sup> qui viennent pourtant de partir pour aller quérir en leur pays le reste de leurs familles, afin de s'établir proche de nous. Ces nouveaux habitants nous obligent d'étudier la langue huronne, à laquelle je ne m'étais point encore appliquée, m'étant contentée de savoir seulement celles des Algonquins et Montagnais qui sont toujours avec nous. Vous rirez peut-être de ce qu'à l'âge de cinquante ans je commence à étudier une nouvelle langue; mais il faut tout entreprendre pour le service de Dieu et le salut du prochain. J'ai commencé cette étude huit jours après l'octave de la Toussaint, en laquelle le révérend père Bressani a été mon maître jusqu'à présent avec une entière charité. Comme nous ne pouvons étudier les langues que l'hiver, j'espère que quelque autre descendra cet automne, qui nous rendra la même assistance. Priez Notre-Seigneur qu'il veuil-

---

<sup>1</sup>Les Hurons chassés du Haut-Canada par les Iroquois.

le m'ouvrir l'esprit pour sa gloire, et pour lui pouvoir rendre quelque petit service.

1650, 30 août; à son fils.— Vous voyez qu'en attendant le secours, nous sommes en la pure providence de Dieu.<sup>1</sup> Pour mon particulier, mon très cher fils, je m'y trouve si bien, et mon esprit et mon cœur y sont si contents, qu'ils ne le peuvent être davantage. S'il arrive qu'on vous porte l'année prochaine les nouvelles de ma mort, bénissez-en Dieu, et offrez-lui pour moi le saint sacrifice de la messe. J'ai répondu par une autre lettre aux moyens que vous me proposez d'élever quelques sauvages, afin qu'ils puissent gagner leurs compatriotes à la foi. Outre ce que je vous écris, entretenez-en le révérend père Daran, il vous dira qu'encore que le pays se rétablisse, il faudra toujours dépendre de l'Europe pour avoir des ouvriers de l'Évangile, le naturel des sauvages américains, même des plus saints et spirituels, n'étant nullement propre aux fonctions ecclésiastiques, mais seulement à être enseignés et conduits doucement dans la voie du ciel; ce qui fait soupçonner dans ce renversement d'affaires que peut-être Dieu ne veut ici qu'une Église passagère.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup>Montréal, Trois-Rivières et Québec s'attendaient à être détruits par les Iroquois.

<sup>2</sup>Ce qui montre avec quelle perspicacité la mère de l'Incarnation se rendait compte du caractère des sauvages, c'est que, jusqu'ici, un seul a pu être élevé au sacerdoce. C'est M. l'abbé Prosper Vincent du village huron de Lorette. Il a été ordonné en 1870. Il est le premier prêtre de race indigène dans l'Amérique du Nord. (Note de l'abbé Richaudeau.)

1650, 30 août; à son fils.— Il y a trois choses que l'on doit fort considérer dans la conjoncture des affaires. La première, que ni nous ni tout le Canada ne pourrons subsister encore deux ans sans secours. La deuxième, que si ce secours manque, il nous faut ou mourir ou retourner en France, selon le sentiment des mieux sensés. Je crois néanmoins que si l'ennemi a la guerre avec la nation Neutre et à Andastoué, ce sera une diversion d'armes qui nous fera subsister un peu davantage. Mais s'il poursuit ses conquêtes et ses victoires, il n'y a plus rien à faire ici pour les Français. Le commerce ne pourra pas s'y exercer; le commerce ne s'y exerçant plus, il n'y viendra plus de navire; les navires n'y venant plus, toutes les choses nécessaires à la vie nous manqueront, comme les étoffes, le linge; la plus grande partie des vivres, comme les lards et les farines dont la garnison et les maisons religieuses ne peuvent se passer. Ce n'est pas qu'on ne travaille beaucoup et qu'on ne fasse des nourritures; mais le pays ne donne pas encore ce qu'il faut pour s'entretenir. La troisième chose qui retarde nos affaires, est que si le commerce manque par la continuation de la guerre, les sauvages qui ne s'arrêtent ici que pour trafiquer, se dissiperont dans les bois; ainsi nous n'aurons plus que faire de bulle, n'y ayant plus rien à faire pour nous qui ne sommes ici que pour les attirer à la foi, et pour les gagner à Dieu.

1651, 3 septembre; à son fils.— Voici la troisième voie par laquelle nous faisons savoir en France les nouvelles de l'affliction dont il a plu à Notre-Seigneur de nous visiter.<sup>1</sup> La première a été par la Nouvelle-Angleterre, et la seconde par les pêcheurs. J'estime ces deux voies incertaines parce qu'il faut se servir de quelques particuliers, qui venant ici avec des canots détachés de leurs grands navires sont obligés de passer par des périls évidents, et avec les paquets dont ils sont les porteurs. Je n'ai pas laissé de les tenter, afin de ne laisser passer aucune occasion de vous donner des témoignages de ce que je suis. Je me sers donc encore de cette troisième pour vous dire de quelle manière la puissante main de Dieu nous a touchées.

1651, 13 septembre.— Nous ne sommes pas mortes de la main des Iroquois, mais nous avons passé par le feu dans un accident inopiné qui arriva à notre monastère le trentième de décembre dernier, et qui l'a réduit en cendres avec tous nos biens temporels, nos personnes seules ayant été sauvées de cette horrible incendie par une providence de Dieu toute particulière. Je sortis la dernière, ayant le feu au-dessus et au-dessous de moi et un autre qui me suivait. Je me sauvai par les grilles qu'une ou deux de nos sœurs avaient rompues parce qu'elles n'étaient que de bois, et si

---

<sup>1</sup>Incendie du monastère des ursullines à Québec.

je n'eusse trouvé cette issue, il m'eût fallu sortir par une fenêtre qui était encore libre, mais qui était au troisième étage, ainsi que fit une pauvre Huronne qui se jeta sur de la neige glacée et qui fut fort blessée. Je fus ensuite trouver mes pauvres sœurs sur la neige où elles étaient presque nues. Je ne vous rapporte point ici toutes les particularités de cet accident, je ne vous écris qu'en abrégé. Nos amis nous ont assistées d'habits, de vivres et d'autres nécessités. Ils nous ont même prêté de l'argent pour rebâtir notre monastère qu'il a fallu reprendre dès les fondements. Il a cent huit pieds de long et vingt-huit de large. Les parloirs ont trente pieds de long et vingt-quatre de large. Je vous laisse à juger si nous n'avons pas eu un rude coup. Notre perte est de près de soixante mille livres, que la providence de Dieu nous avait données; elle nous les a aussi ôtées. C'est d'elle encore que nous les attendons, car les dettes que nous avons contractées pour ce bâtiment surpassent notre fondation. Vous direz peut-être, ainsi que plusieurs de nos amis, que nous eussions mieux fait de repasser en France que de nous mettre en des frais si grands et si hasardeux, tout étant ici incertain par les incursions des Iroquois. Cette affaire a été consultée des premiers du pays, qui nous ont fait voir en cette rencontre la bonté de leurs cœurs, et le soin avec lequel ils nous protègent. La conclusion a été que nous ne quitterions

point, mais que nous nous mettrions en état de rendre à Dieu les services convenables à notre vocation, qui par sa miséricorde est plus forte que jamais. Car il faut que je vous dise, mon très-cher fils, à la gloire de Sa Majesté, que nous avons reçu un si grand renfort de grâces et de courage, que plus nous avons été dépouillées des biens temporels, plus la grâce a été abondante en nous. Ce n'est ici qu'un petit mot en passant, je vous dirai par une autre voie les dispositions secrètes de mon cœur.

La résolution de nous relever étant prise, on me chargea de la conduite et de l'économie de ce bâtiment, où j'ai eu bien des peines et des fatigues, dans les difficultés qui se rencontrent dans ce pays couvert de neiges jusques en mai, et dans la disposition des matériaux et des autres choses nécessaires à un édifice comme le nôtre. Nos élections ensuite ont été faites; voyez combien de fardeaux à des épaules si faibles, dans un pays si pauvre et parmi les incommodités d'un accident comme le nôtre! Ne pensez pas pourtant, mon cher très-fils, que tout cela m'abatte le cœur ; non, lorsque j'ai commencé ici notre établissement, ç'a été sur l'appui de la divine Providence. Notre fondation nous donnait seulement de quoi vivre; le reste, pour nous bâtir et pour aider nos pauvres sauvages, cette aimable Providence nous l'avait donné; sa main n'est pas raccourcie, et si

elle l'a retirée pour un temps, elle la peut encore étendre pour nous combler de ses bienfaits. J'espère qu'elle me fortifiera dans les travaux qu'elle voudra que j'entreprenne pour sa gloire; car de moi, je vous assure que je suis une très imbécile créature, et c'est en cela que reluira davantage la magnificence de sa gloire.

Notre bâtiment est déjà au carré de la muraille ; l'on monte les cheminées, et dans huit jours on lèvera la charpente.<sup>1</sup> Si les vaisseaux étaient arrivés en France, nous pourrions faire un effort, empruntant des ouvriers de nos amis qui en amèneraient de France, et cela étant, nous y pourrions loger dans quatre ou six mois, mais sans ce secours nous n'y pourrions loger que l'année prochaine vers cette saison. C'est une chose étonnante combien les artisans et les manœuvres sont chers ici, nous en avons à quarante-cinq et à cinquante-cinq sols par jour. Les manœuvres ont trente sols par jour avec leur nourriture. Notre accident étant arrivé inopinément, nous étions dépourvues de tous ces gens-là, c'est ce qui fait qu'ils nous coût-

---

<sup>1</sup>Ce bâtiment, dit aujourd'hui aile de Saint Augustin, fut ravagé en 1686 par un second incendie; mais l'intérieur seulement fut détruit; les murs élevés par la mère de l'Incarnation existent encore. Il en est de même de l'ancienne chapelle où les pères Brébeuf et Lallemant avaient dit la messe, aujourd'hui salle des archives, ainsi que de l'appartement où mourut la mère de l'Incarnation. Tout cela a été visité avec un vif intérêt, le 10 octobre 1874, par dix archevêques et évêques et cent cinquante prêtres réunis pour célébrer le deux-centième anniversaire de l'érection du siège épiscopal de Québec.

tent cher; car dans la nécessité nous en faisons venir de France à un prix plus raisonnable. On les loue pour trois ans, et de la sorte ils trouvent leur compte et nous aussi. Maintenant il y a des jours auxquels nous avons pour trente livres de journées d'hommes, sans parler de ceux qui travaillent à la toise ou à la tâche. Quatre bœufs qui font notre labour, traînent les matériaux de bois et de sables; nous tirons la pierre sur le lieu: voilà comme les affaires se manient en ce pays.

Cependant nous logeons dans une petite maison qui est à un bout de notre clôture, de trente pieds de longueur et de vingt de largeur. Elle nous sert d'église, de parloir, de logement, de réfectoire, d'offices et de toute autre commodité, excepté la classe que nous faisons dans une cabane d'écorce. Avant notre incendie nous la louions, mais aujourd'hui nous sommes trop heureuses d'y loger. Elle nous est commode en ce que nous pouvons veiller à nos bâtiments sans sortir de notre clôture. Priez Dieu pour moi, mon cher-très fils, qu'il me fortifie et me rende digne de le servir aux dépens de ma vie et de mon bonheur. C'est de là que je tire ma gloire, de laquelle même je lui fais de tout mon cœur un nouveau sacrifice. Je suis . . .

Après avoir fini ma lettre, il faut que je vous dise encore qu'il semble que notre bon Dieu veuille triompher de nous en nous réduisant à l'extrémité. Croiriez-vous que pour quarante à cen-

quante personnes que nous sommes, y compris nos ouvriers, nous n'avons plus que pour trois fournées de pain, et nous n'avons nulles nouvelles des vaisseaux qui apportent le rafraîchissement à ce pays? Je ne puis faire autrement que de me réjouir dans tout ce qu'il plaira à cette bonté paternelle de faire. Qu'elle en soit bénie éternellement!

1651, à son fils.— Le trentième de décembre dernier, en l'octave de la naissance de Notre Seigneur, il voulut nous faire part des souffrances et des pauvretés de sa crèche en la manière que je vous vais dire. Une bonne sœur ayant à boulangier le lendemain, disposa ses levains, et à cause du grand froid, elle fit du feu de charbon qu'elle enferma dans le pétrin, afin de les échauffer: son dessein était d'ôter le feu avant que de se coucher, mais comme elle n'avait coutume d'user de feu en cette occasion, elle s'en oublia facilement. Le pétrin était si bien étoupé de tous côtés, qu'une sœur étant allée en ce lieu sur les huit heures du soir, ne vit aucune marque qu'il y eût du feu. Or, le charbon ayant séché le pétrin qui était de bois de pin naturellement onctueux, y mit le feu, qui prit ensuite aux cloisons et lambris, puis aux planchers et à l'escalier, qui était justement sous le séminaire, où la mère des Séraphins était couchée pour garder ses filles. Elle s'éveilla en sursaut au bruit et au pétilllement du feu, et se leva tout d'un coup, s'imaginant qu'on lui disait: Levez-vous prompte-

ment, sauvez vos filles, elles vont brûler toutes vives. En effet le feu avait déjà percé les planchers, et les flammes entraient dans la chambre, où elles faisaient un grand jour. Alors tout effrayée, elle crie à ses filles: Sauvez-vous, sauvez-vous! De là elle monte au dortoir pour éveiller la communauté, ce qu'elle fit d'une voix si lamentable, qu'au même moment chacune saute en place: l'une va à la cloche pour appeler le secours, les autres se mettent en devoir d'éteindre le feu. Moi, au lieu d'y travailler, je courus dire aux sœurs qu'il fallait tout abandonner, et que le mal était sans remède. Je voulus monter au lieu où j'avais mis des étoffes et d'autres provisions en réserve pour la communauté; mais Dieu me fit perdre cette pensée, pour suivre celle qu'il me donna pour sauver les papiers d'affaires de notre communauté. Je les jette par la fenêtre de notre chambre, et ce qui se trouva sous ma main.

J'étais demeurée seule, dans le dessein d'exécuter ma première pensée, ayant dans l'esprit que les sœurs s'étant sauvées à demi nues, il fallait de quoi les couvrir. Je voulus donc aller à notre petit magasin: mais je trouvai que le feu était déjà au dortoir, et non seulement au lieu où je voulais aller et où je fusse demeurée, mais encore au long du toit de la maison et dans les offices d'en bas. Enfin j'étais entre deux feux, et un troisième me suivait comme un torrent. Je ne fus point incommodée des

flammes, mais peu s'en fallut que je fusse étouffée de la fumée. Pour me sauver, il me fallut passer sous la cloche, et de me mettre en danger d'être ensevelie sous la fonte. La mère assistante avec notre sœur de Saint-Laurent avait rompu la grille, qui n'était que de bois, afin de se sauver avec une partie des enfants qui étaient montées au dortoir. Il n'y eut pourtant que les plus grandes qui se sauvèrent. Les petites étant encore dans le danger, la sœur de Saint-Ignace fit une réflexion, savoir si elle pourrait en conscience donner sa vie pour sauver ces petites innocentes, car le feu était déjà aux cloisons. Elle entre généreusement dans la chambre, elle les sauve, et au même temps les planchers croulèrent. J'étais encore dans les dortoirs, où voyant qu'il n'y avait plus rien à faire pour moi, et que j'allais périr, je fis une inclination à mon crucifix; acquiesçant aux ordres de la divine Providence, et lui faisant un abandon de tout, je me sauvai par le parloir qui était au bout du dortoir.

En descendant je rencontrai le secours que le révérend père supérieur avait amené; mais apprenant qu'il n'y avait rien à faire plus haut, ils descendirent dans la chapelle, où l'on sauva avec peine le très saint sacrement, avec les ornements qui se trouvaient dans la sacristie. Notre révérende mère, qui était sortie la première pour ouvrir les portes, et qui ensuite s'était rangée à l'écart, ne voyant aucune de nous proche d'elle, souffrait en

son âme des convulsions de mort, dans l'appréhension que quelques-unes de nous fussent enveloppées dans les flammes. Elle nous appelait avec des cris lamentables; mais ne nous voyant, et ne nous entendant point, elle se jeta aux pieds de la sainte Vierge, et fit un vœu en l'honneur de son immaculée conception. Je ne puis dire absolument quel a été l'effet de ce vœu auprès de Dieu; mais j'attribue à un vrai miracle qu'aucune de nous ni de nos filles n'ait été consumée dans le feu si prompt et si violent. Une femme huronne, très bonne chrétienne, ne s'étant pas éveillée si tôt que les autres, ne trouva point de moyen de se sauver, qu'en se jetant par une fenêtre sur un chemin de neige battue et glacée, dont elle fut si étourdie que nous la croyions morte; mais enfin elle revint à elle, et Dieu a voulu nous la conserver.

Les sœurs furent enfin trouver notre mère, qui commença à respirer, mais elle avait encore de la peine de ne pas me voir. Nos pensionnaires et nos séminaristes sauvages se rangèrent aussi proche d'elle, où elles pensèrent mourir de froid, car elles n'avaient que leurs chemises, toutes leurs robes et leur petit équipage ayant été brûlés. Ce qui me touchait le plus, c'était de voir l'incommodité que notre pauvre malade allait souffrir. Si elle eût eu autant de force que de courage, nous eussions sauvé, elle et moi, une partie de ce qui était au dortoir; mais elle était si faible, qu'en voulant

remuer son matelas les bras lui manquaient; il n'y eut que le mien de sauvé avec ce qui me couvrait, qui fut tout propre pour elle. J'avais jeté mes habits par notre fenêtre, mais ils demeurèrent accrochés aux grilles du réfectoire, ou furent brûlés comme tout le reste; ainsi je demurai nue comme les autres, que je fus trouver sur la neige, où elles priaient Dieu en regardant cette effroyable fournaise. Il paraissait à leurs visages que Dieu s'était emparé de leurs cœurs, tant elles étaient tranquilles et soumises à Dieu dans le grand dénûment où sa providence nous avait réduites, nous privant de tous nos biens et nous mettant dans la nudité d'un Job, non sur un fumier, mais sur la neige, à la rigueur d'un froid extrême. Nous étions à la vérité réduites à la pauvreté de Job; mais il y avait cette différence entre lui et nous, que nos amis, tant français que sauvages, étaient touchés d'une extrême compassion, faveur dont ce saint homme était privé. Tous ceux qui nous voyaient fondaient en larmes, voyant d'un côté notre misère, et de l'autre notre tranquillité. Un honnête homme, ne pouvant comprendre comment on pouvait supporter un tel coup sans en faire paraître de la douleur par quelque démonstration extérieure, dit tout haut: Il faut que ces filles-là soient folles, où qu'elles aient un grand amour de Dieu. Celui qui nous a touchées de sa main sait ce qui en est, et ce que sa bonté

opéra pour lors dans nos cœurs. Ce sera dans un cahier particulier que je vous le dirai, car je ne parle ici que de l'extérieur et du sensible.

Le révérend père supérieur avec nos révérends pères, car toute sa famille était venue au secours, nous voyant toutes ralliées, fit porter nos enfants, partie dans la cabane de nos domestiques, et partie dans la maison d'un de nos voisins, car n'ayant que leurs chemises, elles étaient transies de froid, en sorte que quelques-unes en ont été fort malades. Pour nous, il nous mena en l'équipage où nous étions dans sa maison, et nous mit dans la salle où l'on parle aux séculiers. On nous donna en chemin, par aumône, deux ou trois paires de chaussures pour quelques-unes de celles qui étaient nuyées. Madame notre fondatrice était du nombre, car elle s'était sauvée avec une simple tunique fort vieille et toute usée; et pour le reste, elle a perdu aussi bien que nous tout ce qu'elle avait en Canada. Le révérend père donna des chaussures à toutes les autres qui n'en avaient point. Car de nous toutes il n'y en avait que trois qui en avaient, parce qu'elles s'étaient ainsi couchées le soir pour mieux résister au froid.

Les révérendes mères de l'hôpital ayant appris que nous étions chez les révérends pères et que l'on voulait nous mener au fort, nous envoyèrent quérir pour nous loger en leur maison, et le révérend père supérieur jugeant que cette retraite

serait plus convenable aux personnes de notre condition, nous y mena lui-même. Ces bonnes mères, avec qui nous avons toujours été unies très étroitement, étaient plus sensiblement touchées de l'état où nous étions que nous-mêmes. Elles nous revêtirent de leurs habits gris, et nous fournirent du linge, et de toutes nos autres nécessités, à quinze que nous étions, avec une cordialité admirable, car n'ayant rien, nous avions besoin de tout. Comme nous vivions comme elles et mangions à la même table, nous gardions les mêmes exercices; et en un mot, nous étions dans leur maison comme nous eussions été leurs sœurs.

Le lendemain de notre incendie le révérend père supérieur, accompagné de M. le Gouverneur, nous mena voir cette pitoyable mesure, ou plutôt cette effroyable fournaise, de laquelle on n'osait encore approcher. Toutes les cheminées étaient tombées, les murs de refend abattus, et les principales murailles toutes crevassées et calcinées jusques dans les fondements. De rebâtir sur ces ruines, il n'y avait nulle apparence. D'ailleurs tout le fond de notre fondation n'aurait pas suffi, et enfin nous étions bien éloignées de penser à réparer nos édifices, puisque nous n'avions pas même de quoi subsister jusqu'à l'arrivée des vaisseaux. Tout cela faisait croire que nous ne penserions plus qu'à retourner en France. Mais chacune de nous se sentait fortifiée dans sa vocation, avec un si grand

concours de grâces qui nous faisaient acquiescer avec amour à toutes les volontés de Dieu sur nous, qu'aucune ne témoigna de l'inclination à retourner à son ancienne patrie. Le pays d'ailleurs qui nous donne abondamment de l'emploi pour l'instruction des filles françaises et sauvages, nous voyant dans la résolution de demeurer, témoigna puissamment l'agrée.

Après donc trois semaines de séjour chez nos bonnes et charitables hôtes, on nous conduisit dans un petit bâtiment que madame notre fondatrice fit faire il y a quelque temps, mais qu'elle nous avait donné depuis. Ce nous fut une consolation sensible, dans ce petit appartement, de voir l'amour et l'affection des habitants en notre endroit. Nos chères hôtes, outre la dépense que nous avons faites chez elles, nous ont encore prêté pour plus de cinq livres de toutes sortes de commodités, tant pour nous que pour nos domestiques. Je ne dis rien de nos révérends pères, qui nous ont secourus de toute l'étendue de leur pouvoir, jusqu'à nous envoyer les étoffes qu'ils avaient en réserve pour se faire des habits, afin de nous revêtir. Ils nous ont encore donné des vivres, du linge, des couvertures, des journées de leurs frères et de leurs domestiques; enfin sans leur extrême charité, nous serions mortes de faim et de misère. M. le gouverneur d'Ailleboust et madame sa femme nous ont beaucoup assistées. Enfin nous avons été l'ob-

jet de la compassion et de la charité de tous nos amis. La compassion est passée même jusqu'aux pauvres. L'un nous offrait une serviette, l'autre une chemise, l'autre un manteau. Un autre nous donnait une poule, un autre quelques œufs, et un autre d'autres choses. Parmi tant de témoignages de compassion, nos cœurs étaient attendris au dernier point. Vous savez la pauvreté du pays, mais la charité y est encore plus grande. Cependant il n'y a que la divine Providence qui nous puisse relever de la perte de nos biens, qui se monte à plus de cinquante mille livres, que valaient notre monastère et nos meubles.

Nous étions donc dans notre petite maison, souffrant les incommodités de la disette et de la petitesse du lieu. Et cependant rien n'avancait. M. le Gouverneur avec le révérend père supérieur et quelques-uns de nos amis, consultèrent ensemble ce que nous aurions à faire. La résolution fut que, sans différer davantage, il fallait nous rebâtir sur les premiers fondements, puisque nos courages n'étaient point abattus du poids de cette disgrâce, que nos vocations étaient autant ou plus fortes qu'auparavant, et que les filles du pays, tant françaises que sauvages, avaient besoin de notre secours. Cette conclusion nous fut proposée, et nous l'embrassâmes avec d'autant plus de joie, qu'on nous promettait de nous prêter de l'argent pour subvenir aux frais.

Nous entreprîmes donc un second édifice, et pour commencer, nos révérends pères nous ont prêté huit mille livres, mais à l'heure que j'écris nous en devons bien quinze, et avant que notre bâtiment soit achevé nous en devons plus de vingt, sans parler des accommodements du dedans et des meubles. C'est de la divine Providence que nous attendons l'acquit de nos dettes et de toutes nos autres nécessités. C'était elle qui nous avait mises en l'état où nous étions : ce sera elle aussi qui nous y remettra par le moyen de la très sainte Vierge, du secours de laquelle nous sommes tellement assurées, que nous vivons en paix de ce côté-là. Ce qu'elle ne fera pas par elle-même, elle nous suscitera des amis qui le feront, et de la sorte elle fera tout. Elle y a déjà mis la main si puissamment que le bâtiment est élevé jusqu'au carré, en sorte que nous y pourrons loger en quelque temps. Tous ceux qui voient cela en sont dans l'admiration, et disent qu'il semble que ce logis se fasse de lui-même, et que le doigt de Dieu y travaille. Tout le pays est dans la joie de nous voir à la veille de faire comme auparavant les fonctions de l'instruction que nous ne faisons que petitement dans une cabane d'écorce.

1651, à son fils.— Vous m'obligez infiniment des bons avis que vous me donnez et des souhaits que vous faites pour moi. Vous avez vu par mes autres lettres que je n'ai pas été assez heureuse, que

de mourir par le feu des Iroquois, mais qu'il s'en est peu fallu que mes sœurs et moi n'ayons été consumées par celui de la Providence. Je n'ai pas voulu vous dire ouvertement ce qui se passa en mon intérieur dans les moments de cette affliction; je l'ai réservé à celle-ci. Il faut donc que vous sachiez qu'après qu'humainement j'eus fait tout ce qui se pouvait faire pour obvier à la perte totale de notre monastère, soit pour appeler du secours, soit pour travailler avec les autres, je retournai en notre chambre pour sauver ce qui était de plus important aux affaires de notre communauté, voyant qu'il n'y avait point de remède au reste. Dans toutes les courses que je fis, j'avais une aussi grande liberté d'esprit et une vue aussi présente à tout ce que je faisais que s'il ne nous fût rien arrivé. Il me semblait que j'avais une voix en moi-même qui me disait ce que je devais jeter par notre fenêtre, et ce que je devais laisser périr par le feu. Je vis en un moment le néant de toutes les choses de la terre, et Dieu me donna une grâce de dénouement si grande, que je n'en puis exprimer l'effet, ni de parole ni par écrit. Je voulus jeter notre crucifix qui était sur notre table, mais je me sentis retenue comme si l'on m'eût suggéré que cela était contre le respect et qu'il importait peu qu'il fût brûlé. Il en fut de même de tout le reste, car je laissai mes papiers et tout ce qui servait à mon usage particulier. Ces papiers étaient ceux que vous m'aviez

demandés, et que j'avais écrits depuis peu par obéissance. Sans cet accident, mon dessein était de vous les envoyer, parce que je m'étais engagée de vous donner cette satisfaction, mais à condition que vous les eussiez fait brûler après en avoir fait la lecture. La pensée me vint de les jeter par la fenêtre, mais la crainte que j'eus qu'ils tombassent entre les mains de quelqu'un me les fit abandonner volontairement au feu. Et en effet cela se fit par une providence particulière de Dieu, parce que le peu que j'avais jeté fut reserré (ramassé) par une honnête demoiselle qui a des enfants qui ne se fussent pas oubliés d'y jeter la vue.<sup>1</sup> Après toutes ces réflexions, je mis encore la main dessus comme par hasard, et je me suis sentie portée intérieurement à les laisser. Je les laissai donc pour obéir à l'esprit de Dieu qui me conduisait, car je vous assure que je ne voudrais pas pour quoi que ce fût qu'on les eût vus : car c'était toute la conduite de Dieu sur moi depuis que je me connais. J'avais différé plus de cinq ans à rendre cette obéissance. J'y avais tant de répugnance qu'il m'a fallu réitérer (qu'on m'ait réitéré) par trois fois le commandement. J'y obéis enfin, mais à présent

---

<sup>1</sup>On pourrait être surpris de voir appeler demoiselle une mère de famille. Il est bon de savoir qu'à cette époque on ne donnait la qualification de dame qu'aux personnes d'une haute position et titrées, comme les duchesses et les marquises. Une femme mariée de la simple noblesse, et à plus forte raison de la bourgeoisie, était qualifiée de demoiselle.

c'en est fait, mon très cher fils, il n'y faut plus penser.

Lorsque je fus me ranger avec mes sœurs, que je trouvai sur la neige, ma paix intérieure et les agréments (soumission amoureuse) aux desseins de Dieu sur nous firent de grandes opérations dans mon cœur. C'était un concours de plaisirs correspondants au bon plaisir de Dieu, dans un excès que je ne puis exprimer. Je voyais que tous les tracas et les suites de cet accident allaient tomber sur mes épaules, et qu'il me fallait disposer au travail plus que jamais. Tout moi-même était dans l'agrément de tous les travaux qui me pourraient arriver, et Dieu me donna une si forte vocation pour cela, que les peines qui se sont rencontrées depuis dans les occasions continuelles m'ont été douces et légères. Il me semblait voler lorsque le travail était le plus pénible, par le concours de la grâce qui me possédait. J'ai été mise dans la charge de supérieure le 12 de juin dernier, ce qui a encore augmenté mes soins. Voilà le gros de mes dispositions intérieures. Si le temps me le permettait, je vous en parlerais plus en détail et répondrais de point en point à votre lettre, mais les vaisseaux vont partir quasi au même temps qu'ils sont arrivés.

Notre incendie ne m'a pas été plus pénible à supporter que je viens de vous le dire. Mais il faut que je vous avoue qu'on m'a mandé de France des choses qui m'ont déplu. Dieu n'a point été offensé

dans l'embracement de notre monastère, mais plutôt ses volontés ont été accomplies et agréées, comme je le crois, de notre part; mais il est à craindre qu'il ne l'ait été dans les nouvelles qu'on m'a écrites, puisqu'elles sont contre la vérité, et quelque atteinte à la charité. L'on a été dire à nos mères de Tours que lorsque nous passâmes par Dieppe pour venir en Canada, nous fîmes un nouveau contrat avec les mères de la congrégation de Paris où il y avait des clauses préjudiciables à notre congrégation de Tours. Ce bruit s'est répandu dans toute la communauté en sorte que toutes celles qui m'ont écrit ne se sont pas oubliées de m'en parler. Elles m'écrivent même les termes de ce prétendu contrat et disent que c'est moi qui me suis laissé tromper et qu'on a abusé de ma facilité. Je me doute bien qui est la personne qui leur a fait ce rapport, qui n'a ni vérité ni fondement; car ni madame notre fondatrice ni moi n'en avons jamais eu seulement la pensée, et nous n'avons jamais fait en France d'autre traité que celui que nos mères ont vu et approuvé. Cependant vous ne sauriez croire le mauvais effet que cela a causé dans l'esprit de quelques-unes. Je viens de vous dire qu'elles ont consenti au traité et à toutes ses clauses, quoiqu'il y en eût une qui me déplût extrêmement: mais comme l'on ne fait pas tout ce que l'on veut de l'esprit des fondateurs, j'y donnai les mains comme les autres, et vis bien qu'il fallait attendre l'occa-

sion pour y apporter remède. Car le vouloir faire hors de temps, outre qu'il y eût de la violence, nous eussions tout gâté. Cela ne se put faire que l'an passé, que madame notre fondatrice ayant vu à l'œil par la défaite des Hurons, que son dessein se pouvait anéantir si elle ne faisait un nouveau contrat, trouva bon que l'on en fit un, par lequel il nous fût permis, en cas que les affaires du Canada fussent entièrement désespérées, d'employer sa fondation à nous faire une maison en France; ou pour mieux dire, que le fonds qu'elle nous a donné nous suivrait en quelque endroit que nous nous établissons de la nouvelle ou de l'ancienne France. Enfin cela s'est fait avec autant de solidité qu'il se peut. Le révérend père Lallemant, passant par Tours, a assuré nos mères de tout cela, et cependant l'impression qu'elles ont prises de ce faux rapport est si forte qu'elles n'en peuvent revenir. Au reste, cela n'empêche pas qu'elles ne conservent pour nous des cœurs tout pleins de charité, et qu'elles ne nous conjurent de la manière la plus forte de repasser en France et de retourner en notre maison, nous assurant que nous y serons toutes reçues à bras ouverts.

La peur qu'elles ont pour nos personnes n'est pas croyable, elles nous prient de ne pas attendre l'extrémité et de prévenir le dernier péril.

Ce qui m'a le plus déplu dans ces rapports, est qu'on y offense les révérends pères de la Compa-

gnie, qu'on dit y avoir recherché leurs intérêts, ce qui est, sauf respect, une très grande fausseté.<sup>1</sup> Vous avez vu par mon autre lettre les grandes assistances qu'ils nous font: tous ceux qui sont dans la nécessité en reçoivent de même. Petits et grands, et tous généralement ont recours à eux dans les accidents de misère qui leur arrivent. On a rapporté au révérend Père Lallemant les sentiments de nos mères, lorsqu'il a passé par Tours. On lui a dit même qui sont ceux qui ont causé le trouble, mais sa modestie me les a tus. Il m'a seulement dit qu'il les a visitées, et qu'il les a éclairées sur quelques créance mal fondées qu'elles avaient. Ils m'a dit enfin qu'il est satisfait au dernier point de cette communauté, et ce n'est pas par dissimulation, car vous saurez que c'est un homme qui chérit tendrement ceux qui l'offensent.

Vous voyez mon infirmité, mon très cher fils. Car de voir qu'on offense sans raison et à notre occasion des personnes qui nous font des charités dans l'excès, tant pour le spirituel que pour le temporel, cela me donne du mécontentement, et dans ces rencontres il me faut pratiquer la vertu. Dieu néanmoins me fait cette grâce que rien ne demeure dans mon cœur quand on m'a offensé ou

<sup>1</sup>On disait que les révérends pères jésuites avaient fait en sorte que la fondation des ursulines demeurât unie à leur maison, au cas qu'elles fussent obligées de retourner en France. (Note de Cl. Martin.)

quelqu'un à cause de moi ou de nous. Le sentiment que j'ai d'abord est que nous devrions tous vivre avec plus d'intégrité et de simplicité. Si nous étions plus proche l'un de l'autre, nous aurions plus de communications sur ces matières de vertu, pour lesquelles j'ai plus d'amour que de pratique. Mais puisqu'il nous sépare, voyons-nous et parlons-nous en lui, comme c'est en lui que je suis . . .

1651, 13 septembre, à son fils.— Un petit navire arrivé en ces quartiers nous a apporté des lettres de nos mères de Tours. Il s'en retourne sans qu'aucun autre ait paru. Je ne veux pas le laisser partir sans vous témoigner . . .

1651, 3 septembre, à son fils.— Vous saurez que le temps de la supériorité de ma mère de Saint-Athanase étant expiré, Notre-Seigneur m'a chargée de cette petite communauté,<sup>1</sup> qui est une grande charge pour ma faiblesse en l'état où sont nos affaires. J'étais déjà chargée du soin de nos bâtiments, pour lesquels j'ai souffert de grandes fatigues tout l'hiver, et jusqu'à présent. Cette nouvelle charge ne me soulage pas; mais je suis destinée à la croix. Priez notre bon JESUS qu'il me la fasse porter pour sa gloire, et qu'il me fasse la grâce d'y mourir attachée comme lui.

1651, 23 octobre, à sa nièce.— Nous n'osions plus attendre les navires lorsqu'ils sont arrivés,

<sup>1</sup>Le 12 juin 1651.

et l'on craint beaucoup leur retour, à cause qu'ils partent dans une saison avancée et (sont) en danger d'être brisés parmi les glaces. Dans le peu de temps qu'ils restent ici il ne m'est pas possible d'écrire à tous ceux à qui je suis obligée de faire réponse, en sorte que je serai obligée d'en remettre, comme je crois, plus de six-vingts à l'année prochaine.

1651, 23 octobre, à sa nièce.— C'est une chose admirable de voir de quelle manière Dieu gouverne ce pays; lorsque l'on y croit tout perdu, il meut de certains ressorts cachés aux yeux du monde, par le moyen desquels il rétablit ou modère toutes choses. Nous avons vu cela encore cette année par le grand nombre des personnes qui sont venues s'y établir, outre ceux que nous attendons l'année prochaine.

1652, 1er septembre, à son fils.— Il est vrai qu'eu égard à la qualité et à la multitude des affaires de ce pays, ayant tout perdu, nous devions, selon tous les raisonnements humains, repasser en France. Et ce qui devait nous y porter davantage, c'est que par un nouveau contrat, que nous avons passé avec madame notre fondatrice, notre fondation nous doit suivre, en cas que nous soyons obligées de quitter le pays, soit par la rupture (ruine) de la colonie française, soit par d'autres accidents que l'on juge nous devoir obliger de nous retirer; tout cela est certain. Mais il faut que vous sachiez que les maisons religieuses qui sont ici font une

partie des plus considérables de la colonie, et qui si une seule quittait, cela serait capable de décourager la plus grande partie des Français, qui n'ont soutenu (lutté contre le découragement) qu'en considération des maisons religieuses et par leur moyen. De plus, les filles françaises seraient de vraies brutes, sans l'éducation qu'elles reçoivent de nous, et de laquelle elles ont encore plus besoin que les sauvages : car les révérends pères peuvent suppléer à celles-ci, mais ils ne peuvent le faire aux autres pour les raisons que vous pouvez juger. En troisième lieu, le pays n'étant pas si désespéré qu'on se puisse défier d'un rétablissement, notre retraite n'eût pas été légitime. Cela étant, nous ne pouvions pas y demeurer sans nous rebâtir, de quoi tous les plus considérables étant tombés d'accord, nous avons fait un effort pour mettre notre monastère dans l'état où il est à présent.

Vous me direz qu'étant ici pour le public, le public devait nous rebâtir à ses frais. Je vous réponds que le pays n'était pas en état de le faire. Il nous a fallu trouver plus de vingt-cinq mille livres, tant pour notre bâtiment que pour nos autres nécessités, car ayant tout perdu, nous étions dépourvues de tout. De cette somme nous en devons seize mille, que nous acquitterons quand la divine Providence nous en donnera le moyen. Nous en avons emprunté huit, dont nous ne commencerons à payer la rente qu'en 1656. Le pays nous a aidées

du reste, ce qui n'est pas un petit effort. Je vous dirai que Dieu nous aida l'année dernière d'une façon tout extraordinaire. Comme on ne savait pas en France l'accident qui nous était arrivé, on ne nous envoya aucun secours; mais notre confesseur voyant que nous étions dans la disette et chargées d'un grand nombre d'ouvriers, entreprit de faire valoir une terre que nous avions défrichée, mais que nous avions abandonnée pour travailler au plus pressé.<sup>1</sup> Il y mit des gens, et y travailla lui-même plus qu'aucun autre; et Dieu bénit tellement sa charité et son travail, que nous y recueillîmes trente poinçons de blé, et seize poinçons de pois et d'orge mondé. On mêle les pois avec le blé pour faire le pain, aussi sont-ils d'un prix égal. L'orge mondé est pour nos bestiaux; nous en faisons aussi des tisanes, qui nous servent de boissons. Ce secours, avec ce qui nous est venu de France, nous a fait passer l'année à quarante personnes que nous sommes, y compris nos ouvriers.

Nous sommes en notre nouveau bâtiment depuis la veille de la Pentecôte; la paroisse avec tout le clergé et un grand concours de peuple, y vint transporter le très saint sacrement du lieu où nous étions logées.

---

<sup>1</sup>Cette terre est désignée aujourd'hui par le nom de *fief Saint-Joseph*. Elle est située au nord des plaines dites d'Abraham. (Note de l'abbé Richaudeau.)

1652, 1er septembre, à son fils.— Je vois bien par vos lettres que vous n'avez pas reçu toutes celles que je vous ai écrites l'an passé. Il y en a eu beaucoup de perdues comme celle-là, par la prise et le débris (nauffrage) de deux de nos vaisseaux. Mais que faire à cela ? Ce sont des coups auxquels nous ne saurions parer que par notre acquiescement aux volontés divines.

1652, 1er septembre, à son fils.— Je vous confesserai toujours que vos raisons me semblent très bonnes, et que je les trouve très conformes à celles que j'ai souvent, quoique avec tranquillité. Mais la façon avec laquelle Dieu gouverne ce pays y est toute contraire. On ne voit goutte, on marche à tâtons ; et quoiqu'on consulte des personnes très éclairées et d'un très bon conseil, pour l'ordinaire les choses n'arrivent point comme on les avait prévues et consultées. Cependant on roule, et lorsqu'on pense être au fond d'un précipice on se trouve debout. Cette conduite est universelle, tant dans le gros des affaires publiques, que dans chaque famille en particulier. Lorsqu'on entend dire que quelque malheur est arrivé de la part des Iroquois, comme il en est survenu un bien grand depuis un mois, chacun s'en veut aller en France ; et au même temps on se marie, on bâtit, le pays se multiplie, les terres se défrichent, et tout le monde pense à s'établir. Les trois quarts des habitants ont par leur travail à la terre de quoi vivre. Nous

allons aussi faire défricher le plus que nous pourrions, tant pour aider à notre nourriture que pour avoir des fourrages pour nos bestiaux. Nous avons quatre bœufs qui nous servent au charroi et au labour, et six vaches, qui nous donneront notre provision de beurre et la plus grande partie de notre nourriture durant l'été, que les filles se passent quasi de laitage. Par une providence de Dieu, ces bestiaux étaient à notre terre de Saint-Joseph lorsque le monastère fut brûlé, et ainsi ils furent sauvés. Voilà le ménage du pays, sans lequel ni nous, ni les autres ne pourrions subsister, quelque secours qu'on nous donnât du côté de la France.

1652, à son fils. — Madame notre fondatrice est aussi dans la même disposition quant à sa vocation, mais non pas pour son retour en France, Dieu ne lui ayant pas encore donné cette grâce de dénuement; au contraire, elle a de si forts mouvements de nous bâtir une église, que les insultes des Iroquois n'empêchent pas qu'elle ne fasse amasser des matériaux pour ce dessein. On la persuade fortement de n'y pas penser, mais elle dit que son plus grand désir est de faire une maison du bon Dieu...<sup>1</sup> Elle n'a point eu d'inspiration de nous aider dans nos bâtiments; tout son cœur se porte à son église.

---

<sup>1</sup>Madame de La Peltrie n'avait guère de suite dans les idées. Ainsi, au lieu d'aider à reconstruire le monastère de ses ursulines, elle leur bâtissait une église.

1652, à son fils.— M. de Bernières lui a envoyé cette année ( à madame de La Peltrie) cinq poinçons de farine, qui valent ici cinq cents livres. Il nous a aussi envoyé une horloge, avec cent livres pour nos pauvres Hurons.

1652, à son fils.— J'avais un grand désir de faire venir ma nièce de l'Incarnation, qu'on m'a demandé plusieurs fois être sage et vertueuse, et avoir une grande vocation; j'eusse même pris plaisir à la dresser en toutes nos fonctions, et en tout ce qui regarde le pays. Mais la crainte que j'ai eue qu'elle ne fût pas contente, et de l'exposer au hasard d'un retour, m'a retenu. De plus, j'ai de l'âge, et en mourant je la laisserais dans une solitude qui lui serait peut-être onéreuse. Et enfin, les empêchements que les Iroquois apportent au christianisme, ne nous permettant pas d'avoir comme auparavant des filles sauvages, ce lui serait une peine bien grande de se voir privée de la fin pour laquelle elle serait venue. Car à vous dire la vérité, ce point est extrêmement pénible et abattant. Comment une jeune fille aura-t-elle le cœur d'apprendre des langues très difficiles, se voyant privée des sujets sur lesquels elle espérait les exercer? Si ces hostilités devaient durer peu de temps, l'esprit ferait un effort pour vaincre cette répugnance; mais la mort viendra peut-être avant la paix.<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Nous avons fait remarquer au chapitre xv de la Vie de notre vénérable mère qu'il y eut une diminution de séminaristes sauvages pendant

1652, à son fils.— Je ne sais si je vous ai dit ailleurs que comme il n'y a point ici d'évêque, celui de Rouen a déclaré qu'il nous en tenait la place. Et pour se mettre en possession, il a institué pour son grand-vicaire le révérend père supérieur des missions, lequel d'ailleurs étant le principal ecclésiastique du pays, nous reposons sur son autorité pour la validité de nos professions, après la consultation qui en a été faite en Sorbonne, signée de six docteurs.

1652, à son fils.— Je vous assure qu'il me faut un courage plus que d'homme pour porter les croix qui naissent à monceaux, tant dans nos affaires particulières que dans les générales du pays, où tout est plein d'épines, parmi lesquelles il faut marcher dans l'obscurité, où les plus clairvoyants sont aveugles, et où tout est incertain. Avec tout cela mon esprit et mon cœur sont dans le calme, et ils attendent de moment en moment les ordres et le événements de la Providence.

1653, 12 août, à une sœur. — Vous me demandez des graines et des oignons de fleurs de ce pays. Nous en faisons venir de France pour notre jardin, n'y en ayant pas ici de fort rares ni de fort belles. Tout y est sauvage, les fleurs aussi bien que les hommes.

---

les trois années qui suivirent l'incendie du monastère; mais ensuite, la paix ayant été faite avec les Iroquois, la confiance succéda à la crainte et un grand nombre d'élèves indigènes furent confiées aux ursulines. (Note de l'abbé Richaudeau.)

1653, à une religieuse de Tours.— Sans l'éducation que nous donnons aux filles françaises qui qui sont un peu grandes, durant l'espace de six mois ou environ, elles seraient des brutes pires que les sauvages. C'est pourquoi on nous les donne presque toutes les unes après les autres, ce qui est un gain inestimable pour ce pays.

1654, 5 septembre, à une religieuse ursuline.— Nous nous relevons peu à peu de notre incendie. Notre-Seigneur nous a tellement favorisées de ses bénédictions, que nous sommes aussi bien logées qu'auparavant. Nous devons, à la vérité, mais nos dettes vont en diminuant, et nous avons affaire à des personnes qui ne nous pressent pas. Maintenant que la paix est faite, nous avons beaucoup d'emploi (d'occupation) en sorte que si quelqu'une de nous venait à manquer, il nous faudrait par nécessité faire venir des sœurs de France, supposé que la mer fût plus libre, car nous appréhendons plus à présent les Anglais que les Iroquois.

1654, 24 septembre, à son fils.— Si la paix dure, comme il y a lieu de l'espérer, ce pays sera très commode pour l'établissement des Français, qui se multiplient beaucoup et font assez leurs affaires par la culture des terres, qui deviennent bonnes à présent que l'on abat ces grandes forêts qui les rendaient si froides. Après trois ou quatre années de labour elles sont aussi bonnes, et par endroits

meilleures qu'en France. L'on y nourrit des bestiaux pour vivre et pour avoir des laitages.

1654, 24 septembre, à son fils.— Quant à ce qui regarde notre communauté et notre séminaire, tout y est en assez bonne disposition, grâces à Notre-Seigneur. Nous avons de fort bonnes séminaristes, que les ambassadeurs iroquois ont vues à chaque fois qu'ils sont venus en ambassade. Comme les sauvages aiment le chant, ils étaient ravis, comme j'ai déjà dit, de les entendre si bien chanter à la française; et pour marque de leur affection, ils leur rendaient la pareille par un autre chant à leur mode, mais qui n'était pas d'une mesure si réglée. Nous avons des Huronnes que les révérends pères ont jugé à propos que nous élevassions à la française: car comme tous les Hurons sont à présent convertis, et qu'ils habitent proche des Français, on croit qu'avec le temps ils pourront s'allier ensemble, ce qui ne se pourra faire que les filles ne soient francisées tant de langage que de mœurs. Dans le traité de paix, on a proposé aux Iroquois de nous amener de leurs filles, et le révérend père Le Moine, à son retour de leur pays, nous devait amener cinq filles des capitainesses, mais l'occasion ne lui en fut pas favorable. Ces capitainesses sont des femmes de qualité parmi les sauvages, qui ont voix délibérative dans les conseils, et qui en tirent des conclusions comme les hommes, et même ce furent elles qui délèguèrent

les premiers ambassadeurs pour traiter de la paix.

Enfin la moisson va être grande, et j'estime qu'il nous faudra chercher des ouvriers. L'on nous propose et l'on nous presse de nous établir à Montréal; mais nous n'y pouvons entendre (consentir) si nous ne voyons une fondation, car on ne trouve rien de fait en ce pays, et l'on n'y peut rien faire qu'avec des frais immenses. Ainsi, quelque bonne volonté que nous ayons de suivre l'inclination de ceux qui nous y appellent, la prudence ne nous permet pas de faire autrement.

1655, 9 septembre, à une amie.— Pour nos nouveaux chrétiens, ils sont dans des ferveurs nonpareilles qui, sans mentir, font honte à ceux qui sont nés dans le christianisme; demandez leur persévérance à Notre-Seigneur, comme aussi de ceux qui sont, en grand nombre, captifs chez les Iroquois, où nonobstant leur longue captivité, ils se maintiennent très bien en la foi qu'on leur a enseignée: ce qui n'est pas un petit miracle en des hommes que la naissance sauvage rend naturellement inconstants. Ils auront part à votre présent dont je vous suis infiniment obligée. Enfin recommençons de nouveau à nous consumer dans l'amour et dans le service de notre bon JÉSUS, qui est notre salut éternel. C'est l'unique trésor de ses enfants, que je désire pour vous et pour moi, qui suis, après vous avoir étroitement embrassée dans son amour, votre . . .

1655, 2 octobre, à son fils. — Je suis à présent dans l'exécution d'une affaire qui m'a ci-devant causé de grandes croix. Ce sont deux de nos sœurs qui veulent rerourner en France dans la maison de leur profession. L'une est de Tours, l'autre est de Ploërmel en Bretagne, toutes deux de diverses congrégations. La première a demeuré avec nous plus de onze ans, et l'autre plus de douze. Il y a près de cinq ans que je combats ce dessein, et que je les exhorte à se rendre fidèles à leur vocation; mais Dieu n'a pas donné assez de grâce à mes paroles pour les retenir. Vous pouvez croire que des esprits si peu affermis n'accoutument pas beaucoup une communauté; je ne m'explique pas davantage, il suffit de vous dire que cette croix est une de celles dont j'ai voulu parler au commencement de ma seconde supériorité. Ce n'est pas que ce soient deux bonnes filles, qui sortent d'avec nous avec paix et douceur, et avec des obédiences de leurs supérieures de France fondées sur des infirmités de corps, qui sont réelles et véritables. Il nous aurait néanmoins été beaucoup plus doux de les voir mourir entre nos bras, à l'exemple de notre chère défunte, que de leur voir faire une action qui peut tirer à exemple et qui aura des suites peu avantageuses à la gloire de Dieu et au bien de notre communauté. Mais enfin Dieu est le maître de tout, priez-le pour moi qui suis . . .

1657, 24 juin, à son fils.— Ma santé est bonne, grâces à Notre-Seigneur ; je l'emploie, après le soin de notre communauté, à faire bâtir une petite église que madame notre fondatrice nous donne, et dont elle a voulu que je prisse la conduite. Ce travail m'occupe assez, parce qu'il faut tout faire de ses mains, nourrir tous les ouvriers, et enfin faire de grands frais, quoique nos édifices soient pauvres et petits.

1657, 24 juin, à son fils.— Les navires, qui sont cinq en nombre, sont arrivés à la fin de mai et au commencement de juin, ce que l'on n'avait point encore vu ; c'est pourquoi ils partent de bonne heure, et c'est ce qui me presse d'écrire à nos amis, et à vous qui m'êtes le plus cher de tous.

1657, 24 août, à son fils.—L'avant-veille de nos moissons, un grand tourbillon accompagné de tonnerre écrasa en un moment la grange de notre métairie, tua nos bœufs et écrasa notre laboureur, ce qui nous mit en perte de plus de quatre mille livres. Depuis deux jours, il nous est encore arrivé un autre accident. Il ne restait plus en ce lieu-là qu'une petite maison où nos gens de travail avaient coutume se de retirer, car pour la grange, nous l'avions fait rebâtir dans la cour de notre monastère, qui n'est éloigné de notre terre que d'un demi-quart de lieu. Sur les huit heures du soir, les Iroquois ont appelé de loin un jeune homme qui y demeurerait seul pour faire paître nos bœufs, à dessein

comme l'on croit, de l'emmener vif, comme ils avaient fait à un vacher quelques jours auparavant. Ce jeune homme est demeuré si effrayé, qu'il a quitté la maison pour aller se cacher dans les haliers de la campagne. Etant revenu à lui, il est venu nous dire ce qu'il avait entendu, et aussitôt nos gens au nombre de dix sont partis pour aller défendre la place. Mais ils sont arrivés trop tard parce qu'il ont trouvé la maison en feu et nos cinq bœufs disparus. Le lendemain on les a trouvés dans un lieu fort éloigné, où, épouvantés du feu, ils s'étaient retirés, ayant traîné avec eux une longue pièce de bois où ils étaient attachés. Dieu nous les a conservés, excepté un seul qui s'est trouvé percé de couteau. La maison était de peu de valeur, mais la perte des meubles, des armes, des outils, et de tout l'attirail nous cause une très grande incommodité.

1656, 4 octobre, à son fils.— Pour notre colonie française, elle multiplie de telle sorte que le pays n'est plus reconnaissable pour le nombre des habitants. Dieu a tellement béni les labours, que la terre donne des blés très bons et en assez grande quantité pour nourrir ses habitants, L'air y est plus chaud, à présent que la terre est plus découverte et moins ombragée de ces forêts qui la rendaient si froide. L'hiver néanmoins y a été long cette année, et comme les semences ont été tardives, il y a encore à présent des blés à couper.

1659, 6 septembre, à son fils.— Mon sentiment particulier est que si nous souffrons en Canada pour nos personnes, ce sera plutôt par la pauvreté que par le glaive des Iroquois. Et pour le pays en général, sa perte, à mon avis, ne viendra pas tant du côté de ces barbares que de certaines personnes qui, par envie ou autrement, écrivent à messieurs de la Compagnie (des Cent-Associés) quantité de choses fausses contre les plus saints et les plus vertueux, et qui déchirent même par leurs calomnies ceux qui y maintiennent la justice, et qui la font subsister par leur prudence. Comme ces mauvais coups se font en cachette, on ne les peut parer; et comme la nature corrompue se porte plutôt à croire le mal que le bien, on les croit facilement. De là vient que lorsqu'on y pense le moins, on reçoit ici des ordres et des arrêts très fâcheux. En tout cela Dieu est très grièvement offensé, et il nous ferait une grande grâce s'il purgeait le pays de ces esprits pointilleux et de contradiction. Le dernier vaisseau s'est trouvé infecté de fièvres pourprées et pestilentielles. Il portait deux cents personnes, qui ont presque toutes été malades. Il en est mort huit sur mer, et d'autres à terre, presque tout le pays a été infecté, et l'hôpital rempli de malades. Mgr notre prélat y est continuellement pour servir les malades et faire leurs lits. On fait ce que l'on peut pour l'en empêcher et pour conserver sa personne, mais il n'y a point

d'éloquence qui le puisse détourner de ces actes d'humilité. Le révérend père de Quen par sa grande charité a pris ce mal et en est mort. C'est une perte notable pour la mission: car c'était l'ancien missionnaire des Algonquins, où il avait travaillé depuis vingt-cinq ans avec des fatigues incroyables. Enfin quittant la charge de supérieur des missions, il a perdu la vie dans l'exercice de la charité. Deux religieuses hospitalières ont été fort malades de ce mal; grâce à Dieu, notre communauté n'en a point été atteinte. Nous sommes ici dans un lieu fort sain et exposé à de grands vents qui nettoient l'air. Pour mon particulier, ma santé est très bonne. Je ne laisse pas de soupirer puissamment après l'éternité, quoique je sois disposée à vivre tant qu'il plaira à Notre-Seigneur.

1660, 25 juin, à son fils.— Comme voilà un navire qui va partir en grande diligence pour porter en France la nouvelle des accidents qui nous sont arrivés cette année de la part des Iroquois, et pour aller quérir des farines, de crainte que cet ennemi ne ravage nos moissons, je n'ai pas voulu manquer de vous faire un abrégé de ce qui s'est passé, afin que vous nous aidiez à rendre grâces à Dieu de sa protection sur nous, et à lui demander son assistance pour l'avenir.

Pour commencer, vous saurez que les Algonquins, qui sont très généreux, ayant pris quelques prisonniers sur les Iroquois, en ont fait brûler ici

quelques-uns selon leur justice ordinaire, tant ici qu'aux Trois-Rivières. C'est la coutume des captifs quand ils sont dans les tourments, de dire tout ce qu'ils savent. Il en fût brûlé un le mercredi de la Pentecôte, qui étant examiné par le révérend père Chaumonot, dit qu'il y avait une armée de huit mille hommes,<sup>1</sup> qui avaient leur rendez-vous à la Roche-Percée proche de Montréal, où quatre cents autres devaient venir les joindre pour venir ensuite tous ensemble fondre sur Québec. Il ajoutait que leur dessein était d'enlever la tête à Ontario, qui est M. le Gouverneur, afin que le chef étant mort, ils puissent plus facilement mettre tout le pays à feu et à sang. Il dit qu'à l'heure qu'il parlait, ils devaient être ou dans les îles de Richelieu ou à Montréal ou aux Trois-Rivières, et qu'assurément quelqu'un de ces lieux était assiégé. En effet on a su depuis qu'ils étaient à Richelieu, attendant le temps et la commodité de nous perdre tous et de commencer par Québec. Je vous laisse à penser si cette nouvelle nous surprit. Ce même jour le Saint-Sacrement était exposé dans notre église, où la procession de la paroisse vint continuer les dévotions qu'on avait commencées pour implorer le secours de Dieu, dès qu'on sut qu'il y avait des Iroquois en campagne. Mais la nouvelle de cette grosse armée

---

<sup>1</sup>L'original dit huit mille hommes, ce qui apparemment est une surprise d'écriture. Peut-être qu'elle a mis ce nombre au lieu de huit cents.  
N. de Cl. Martin.)

qu'on estimait proche, donna une telle appréhension à Mgr notre évêque qu'il n'arrivât mal aux religieuses, qu'il fit emporter le saint sacrement de notre église, et commanda à notre communauté de le suivre. Nous ne fîmes jamais plus surprises: car nous n'eussions pu nous imaginer qu'il y eût eu sujet de crainte dans une maison forte comme la nôtre. Cependant il fallut obéir. Il en fit de même aux hospitalières. Le saint sacrement fut pareillement ôté de la paroisse.

Après les dépositions du prisonnier, il fut arrêté qu'on ferait la visite des maisons religieuses, pour voir si elles étaient en état de soutenir (résister). Elles furent visitées en effet plusieurs fois par M. le Gouverneur et par des experts; et ensuite l'on posa deux corps de garde aux deux extrémités de notre maison. La faction s'y faisait régulièrement. L'on fit quantité de redoutes, dont la plus forte était proche de notre écurie, pour défendre la grange d'un côté, et l'église de l'autre. Toutes nos fenêtres étaient garnis de poutreaux et murailles à moitié avec des meurtrières. L'on avait fait des défenses sur nos perrons. Il y avait des ponts de communication d'un appartement à un autre, et même de notre maison à celle de nos domestiques. Nous ne pouvions même sortir dans notre cour que par une petite porte à moulinet, où il ne pouvait passer qu'une personne à la fois. En un mot notre monastère était converti en un fort gar-

dé par vingt-quatre hommes bien résolus. Quand on nous fit commandement de sortir, les corps de garde étaient déjà posés. J'eus la permission de ne point sortir, afin de ne pas laisser notre monastère à l'abandon de tant d'hommes de guerre, à qui il me fallait fournir les munitions nécessaires, tant pour la bouche que pour la garde. Trois autres religieuses demeurèrent avec moi; mais il faut que je vous avoue que je fus sensiblement touchée, voyant qu'on nous ôtait le saint sacrement, et qu'on nous laissait sans lui. Une de nos sœurs, nommée Sainte-Ursule, en pleurait amèrement et demeura inconsolable. J'acquiesçai néanmoins à la privation la plus sensible qui me pouvait arriver.

Notre communauté et celle des hospitalières étant sorties, elles furent conduites chez les révérends pères, où le père supérieur leur donna des appartements séparés de leur grand corps de logis, savoir, à la nôtre le logis de la congrégation, et aux hospitalières un autre qui en est assez proche. Tout cela est comme un fort fermé de bonnes murailles, où l'on était en assurance. Les sauvages chrétiens étaient cabanés dans la cour, et à couvert de leurs ennemis.<sup>1</sup>

Quand les habitants nous virent quitter une maison aussi forte que la nôtre, car celle de l'hôpi-

<sup>1</sup>Cette résidence des Jésuites après avoir servi longtemps de caserne, en face de la cathédrale, dite basilique de Notre-Dame de Québec, a été remplacée ces années dernières, par l'hôtel-de-ville.

tal est mal située au regard des Iroquois, ils furent si épouvantés, qu'ils crurent que tout était perdu. Ils abandonnèrent leurs maisons et se retirèrent, les uns dans le fort, les autres chez les révérends pères, les autres chez Mgr notre évêque, et les autres chez nous, où nous avons six ou sept familles logées, tant chez nos domestiques que dans nos parloirs et offices extérieurs. Le reste se barricada de tous côtés dans la basse-ville, où l'on posa plusieurs corps de garde.

Le lendemain, qui fut le jeudi de la Pentecôte, le révérend père supérieur ramena notre communauté, c'était le jour auquel nous devions élire une supérieure, si le trouble ne nous eût obligées de le différer. L'on en usa de même huit jours de suite: le soir on emmenait les religieuses, et le matin sur les six heures on les ramenait; mais nous fûmes privées du saint sacrement jusqu'au jour de la fête, que Mgr notre évêque eut la bonté de nous le rendre, parce que la visite de notre monastère ayant été faite, on jugea que les religieuses y pouvaient demeurer en sûreté et sans crainte des Iroquois, et néanmoins qu'on ne laisserait pas d'y faire la garde jusqu'à ce que l'on eût reçu des nouvelles des habitations supérieures, que l'on croyait être assiégées.

Au commencement de juin, huit Hurons négats et iroquoisés furent vers le Petit-Cap, qui est environ six lieues au-dessous de Québec; et au

même temps une honnête veuve, qui s'était retirée ici, s'avisa d'aller visiter sa terre avec sa famille. Comme elle travaillait avec son gendre à son désert, sa fille et quatre enfants qui étaient restés au logis furent surpris par ces infidèles, qui les enlevèrent et les chargèrent dans leurs canots. La nouvelle en fut aussitôt apportée à M. notre gouverneur, qui avec le zèle infatigable qu'il a pour la conservation du public, envoya une troupe de Français et d'Algonquins, pour poursuivre ces barbares. Les Algonquins, qui savent les routes, se mirent en embuscade justement où il fallait, et ils avaient donné un certain mot du guet aux Français, pour les distinguer de l'ennemi, car c'était au commencement de la nuit, où ils eussent pu se prendre les uns les autres pour les ennemis. Enfin le canot parut, et les Algonquins ayant dit: Qui va là? les ennemis voulurent prendre la fuite, mais nos gens se jetèrent dessus, et tirèrent tant de coups que le canot en fut percé, et coula à fond avec un de ces barbares. Les autres furent pris, et la femme et les enfants délivrés. Cette captive ayant entendu des voix qu'elle croyait lui devoir être favorables eut tant de joie qu'elle leva la tête, car ses ravisseurs l'avaient tellement cachée qu'elle ne pouvait voir ni être vue auparavant. Sa joie fut courte, car elle fut blessée à mort, et un petit enfant qu'elle avait à la mamelle eut un coup de balle à un orteil. Elle mourut saintement peu de jours

après, louant Dieu de l'avoir sauvée du feu des Iroquois, qui lui était inévitable. Nos gens s'en revinrent victorieux, amenant leurs prisonniers avec des cris de joie. On donna la vie à un qui n'avait pas plus de quinze ans : les autres furent brûlés, et s'étant convertis, moururent chrétiennement et dans l'espérance de leur salut. Ils ont confirmé à la mort ce que l'autre avait dit, qu'ils s'étonnaient que l'armée tardait tant, et qu'il fallait que les Trois-Rivières fussent assiégées. Cela semblait d'autant plus probable que l'on n'entendait point de nouvelles d'une chaloupe pleine de soldats que M. le Gouverneur avait envoyée pour faire quelque découverte, non plus que deux autres qui étaient montées il y avait quelque temps.

Le huitième du mois, on nous vint dire que l'armée était proche et qu'on l'avait vue. En moins d'une demi-heure, chacun fut rangé en son poste et en état de se défendre. Toutes nos portes furent de nouveau barricadées, et je munis tous nos soldats de ce qui leur était nécessaire. En ces moments un de nos gens arriva de la pêche, et nous assura avoir vu un canot où il y avait huit hommes debout, et que ce canot était du Saut-de-la-Chaudière, qui est une retraite des Iroquois. Cela fit croire que l'alarme était vraie, qui néanmoins se trouva fausse. Les Français étaient si encouragés qu'ils souhaitaient que l'affaire fût véritable; car M. le Gouverneur avait mis si bon ordre à

toutes choses, et surtout à son fort, qu'il l'avait rendu comme imprenable, et chacun à son exemple avait quitté toute frayeur. Je dis pour les hommes, car les femmes étaient effrayées. Pour moi, je vous avoue que je n'ai eu aucune crainte, ni dans l'esprit, ni à l'extérieur. Je n'ai pourtant guère dormi durant toutes ces alarmes. Mon oreille faisait le guet toute la nuit, afin de n'être pas surprise, et d'être toujours en état de fournir à nos soldats les choses dont ils eussent eu besoin en cas d'attaque.

Le lendemain on vit arriver les chaloupes, dont on était en peine. Elles apportèrent les tristes nouvelles de la mort de nos Français de Montréal, qui étant allés au nombre de dix-sept, accompagnés de quarante, tant Hurons qu'Algonquins, pour surprendre quelques Iroquois, furent pris eux-mêmes et mis en pièces par ces barbares. L'action est généreuse, quoique l'issue n'en ait pas été favorable. Voici comme le révérend père Chaumonnot en parle dans une lettre qu'il écrit sur la déposition d'un Huron qui s'est sauvé, et qui a vu tout ce qui s'est passé.

Dès le mois d'avril 1660, dix-sept braves Français volontaires de Montréal, prirent le dessein de se hasarder pour aller faire quelque embuscade aux Iroquois, ce qu'ils firent avec l'approbation et l'agrément de ceux qui commandaient. Ils partirent accompagnés de quarante sauvages, tant

Hurons qu'Algonquins, bien munis de tout ce qui leur était nécessaire. Ils arrivèrent le premier jour de mai suivant en un fort qui avait été fait l'automne passé par les Algonquins au pied du Long-Saut, au-dessus de Montréal. Le lendemain, jour de dimanche, deux Hurons qui étaient allés à la découverte rapportèrent qu'ils avaient vu cinq Iroquois qui venaient vers eux, aussi pour découvrir. L'on consulta là-dessus ce qui était à faire. Un Huron opina qu'il fallait descendre à Montréal, parce que ces Iroquois pouvaient être les avant-coureurs de l'armée qu'on nous avait annoncé devoir venir fondre sur nous, ou que s'ils n'étaient pas des espions de l'armée, ils étaient au moins pour avertir les chasseurs de cette embuscade, et par cet avis la rendre inutile. Annotacha, fameux capitaine huron, résista fortement à cette proposition, accusant de couardise et de lâcheté celui qui l'avait faite. On suivit le sentiment de ce dernier, et l'on demeura dans ce lieu, dans le dessein de faire le jour suivant une contrepalissade pour fortifier celle qu'ils avaient trouvée, et qui n'était pas de défense. Mais les Iroquois, qui étaient les Onnontageronons, ne leur en donnèrent pas le loisir, car peu de temps après, on les vit descendre sur la rivière au nombre de deux cents. Nos gens, qui faisaient alors leurs prières, étant surpris, n'eurent le loisir que de se retirer dans cette faible retraite, laissant dehors leurs chaudières qu'ils

avaient mises sur le feu pour préparer leur repas. Après les huées et les salves de fusils de part et d'autre, un capitaine onnontageronon avança sans armes jusqu'à la portée de la voix pour demander quelles gens étaient dans ce fort, et ce qu'ils venaient faire. On lui répond que ce sont des Français, Hurons et Algonquins au nombre de cent hommes, qui venaient au-devant des Nez-Percés. Attendez, réplique l'autre, que nous tenions conseil entre nous, puis je viendrai vous revoir; cependant ne faites aucun acte d'hostilité, de crainte que vous ne troubliez les bonnes paroles que nous portons aux Français à Montréal. Retirez-vous donc, disent les nôtres, à l'autre bord de la rivière, tandis que nous parlerons de notre part. Ils désiraient cet éloignement de l'ennemi, pour avoir la liberté de couper des pieux, afin de fortifier leur palissade. Mais tant s'en faut que les ennemis allassent camper de l'autre côté, qu'au contraire ils commencèrent à dresser une palissade vis-à-vis de celle de nos gens, qui, à la vue de leurs ouvriers, ne laissèrent pas de se fortifier le plus qu'ils purent, entrelaçant les pieux de branches d'arbres et remplissant le tout de terre et de pierres à hauteur d'homme, en sorte néanmoins qu'il y avait des meurtrières à chaque pieu gardées par trois fusiliers. L'ouvrage n'était pas encore achevé que l'ennemi vint à l'assaut. Les assiégés se défendirent vaillamment, tuèrent et blessèrent un grand

nombre d'Iroquois sans avoir perdu un seul homme. La frayeur qui se mit dans le camp de l'ennemi leur fit prendre la fuite à tous, et les nôtres s'estimaient déjà heureux de se voir quittes à bon marché. Quelques jeunes gens sautèrent la palissade pour couper la tête au capitaine Sonnontatnan, qui venait d'être tué, et l'érigèrent en trophée au bout d'un pieu sur la palissade. Les ennemis étant revenus de la frayeur extraordinaire dont ils avaient été saisis, se rallièrent, et durant sept jours et sept nuits entières grêlèrent nos gens de coups de fusils. Durant ce temps-là ils brisèrent les canots des nôtres, et en firent des flambeaux pour brûler les palissades, mais les décharges étaient si fréquentes qu'il ne leur fut jamais possible d'en approcher. Ils donnèrent encore une seconde attaque plus opiniâtre que la première; mais les nôtres la soutinrent si courageusement, qu'ils prirent la fuite pour la seconde fois. Vingt d'entre eux se retirèrent si loin, qu'on ne les revit plus depuis. Quelques Onnontageronons dirent depuis à Joseph, qu'ils tenaient captif, que si les nôtres les eussent suivis les battant en queue, ils les eussent tous perdus. Hors le temps des deux attaques, les coups que tirait l'ennemi sur la palissade n'étaient que pour empêcher les assiégés de fuir, et pour les arrêter en attendant le secours des Onnieronons qu'ils avaient envoyé quérir aux îles de Richelieu.

Que d'incommodités souffraient cependant nos Français! le froid, la puanteur, l'insomnie, la faim et la soif les fatiguaient plus que l'ennemi. La disette d'eau était si grande, qu'ils ne pouvaient plus avaler la farine épaisse dont les gens de guerre ont coutume de se nourrir en ces extrémités. Ils trouvèrent un peu d'eau dans un trou de la palissade, mais étant partagée à peine en eurent-ils pour se rafraîchir la bouche. La jeunesse faisait de temps en temps quelques sorties par-dessus les pieux, car il n'y avait point de portes, pour aller quérir de l'eau à la faveur de quantité de fusiliers qui repoussaient l'ennemi; mais comme ils avaient perdu leurs grands vaisseaux, ils n'en portaient que de petits qui ne pouvaient fournir à la nécessité de soixante personnes, tant pour le boire que pour la sagamité. Outre cette disette d'eau, le plomb commença à manquer; car les Hurons et les Algonquins voulant répondre à chaque décharge des ennemis, tant de jour que de nuit, eurent bientôt consumé les munitions. Les Français leur en donnèrent autant qu'ils purent, mais enfin ils furent épuisés comme les autres. Que feront-ils donc à l'arrivée de cinq cents Agnieronnons et Onnieronons qu'on est allé quérir? Ils sont résolus de combattre en généreux Français et de mourir en bons chrétiens. Ils s'étaient déjà exercés à l'un et à l'autre l'espace de sept jours, durant lesquels ils n'avaient fait que combattre et prier Dieu; car dès que l'enne-

mi faisait trêve, ils étaient à genoux, et sitôt qu'il faisait mine d'attaquer, ils étaient debout, les armes à la main.

Après les sept jours de siège, on vit paraître les canots des Agnieronnons et des Onncioutronnons, qui étant devant le petit fort de nos Français, firent une huée étrange, accompagnée d'une décharge de cinq cents coup de fusils, auxquels les deux cents Onnontageronnons répondirent avec des cris de joie et avec toute leur décharge, ce qui fit un tel bruit que le ciel, la terre et les eaux en résonnèrent fort longtemps. Ce fut alors que le capitaine Annotacha dit: Nous sommes perdus, mes camarades. Et le moyen de résister à sept cents hommes frais avec le peu de monde que nous sommes, fatigués et abattus! Je ne regrette pas ma vie, car je ne saurais la perdre dans une meilleure occasion que pour la conservation du pays; mais j'ai compassion de tant de jeunes enfants qui m'ont suivi. Dans l'extrémité où nous sommes je voudrais tenter un expédient qui me vient en l'esprit pour leur faire donner la vie. Nous avons ici un Oneiouteronnon, je serais d'avis de l'envoyer à ses parents avec de beaux présents afin de les adoucir, et d'obtenir d'eux quelque bonne composition. Son sentiment fut suivi, et deux Hurons des plus considérables s'offrirent à le ramener. On les charge de beaux présents, et après les avoir instruits de ce qu'ils avaient à dire,

on les aide à monter sur la palissade pour se laisser glisser ensuite le long des pieux. Cela fait, on se met en prières pour recommander à Dieu l'issue de cette ambassade. Un capitaine huron, nommé Eustache Thaouonhohoui, commença au nom de tous à apostropher tous les saints et les bienheureux du paradis d'un ton de prédicateur, à ce qu'ils leur fussent propices dans un danger de mort si évident. Vous savez, dit-il, ô bienheureux habitants du ciel, ce qui nous a conduits ici; vous savez que c'est le désir de réprimer la fureur de l'Iroquois, afin de l'empêcher d'enlever le reste de nos femmes et de nos enfants, de crainte qu'en les enlevant ils ne leur fassent perdre la Foi, et ensuite le paradis, les emmenant captifs en leur pays. Vous pouvez obtenir notre délivrance du grand maître de nos vies, si vous l'en priez tout de bon. Faites maintenant ce que vous jugerez le plus convenable; car pour nous, nous n'avons point d'esprit pour savoir ce qui nous est le plus expédient. Que si nous sommes au bout de notre vie, présentez à notre grand maître la mort que nous allons souffrir en satisfaction des péchés que nous avons commis contre la loi, et impétrez à nos pauvres femmes et à nos enfants la grâce de mourir bons chrétiens, afin qu'ils nous viennent trouver dans le ciel.

Pendant que les assiégés priaient Dieu, les députés entrèrent dans le camp de l'ennemi. Ils y furent reçus avec une grande huée, et au même

temps un grand nombre de Hurons qui étaient mêlés parmi les Iroquois, vinrent à la palissade solliciter leurs anciens compatriotes de faire le même que leurs députés, savoir de venir se rendre avec eux, n'y ayant plus, disaient-ils, d'autre moyen de conserver leur vie que celui-là. Ah! que l'amour de la vie et de la liberté est puissant! A ces trompeuses sollicitations, on vit envoler vingt-quatre de ces timides poules de leur cage, y laissant seulement quatorze Hurons, quatre Algonquins et nos dix-sept Français. Cela fit redoubler les cris de joie dans le camp de l'ennemi, qui pensait déjà que le reste allait faire de même. C'est pourquoi ils ne se mirent plus en peine d'écouter, mais ils s'approchèrent du fort à dessein de se saisir de ceux qui voulaient prendre la fuite. Mais nos Français, bien loin de se rendre, commencèrent à faire feu de tous côtés, et tuèrent un bon nombre de ceux qui étaient plus avancés. Alors Annotacha crie aux Français: Ah! camarades, vous avez tout gâté, encore deviez-vous attendre le résultat du conseil de nos ennemis. Que savons-nous s'ils ne demanderont point à composer, et s'ils ne nous accorderont point de nous séparer les uns des autres sans acte d'hostilité, comme il est souvent arrivé en de semblables rencontres? Mais à présent que vous les avez aigris, ils vont se ruer sur nous d'une telle rage que sans doute nous sommes perdus. Ce capitaine ne raisonna pas mal, car les Iroquois

voyant leurs gens tués lorsqu'ils s'y attendaient le moins, furent transportés d'un si grand désir de se venger, que sans se soucier des coups de fusils qu'on tirait incessamment, se jetèrent à corps perdu à la palissade, et s'y attachèrent au-dessous des canonnières où on ne leur pouvaient plus nuire, parce qu'il n'y avait point d'avance d'où l'on pût les battre. Par ce moyen nos Français ne pouvaient plus empêcher ceux qui coupaient les pieux. Ils démontent deux canons de pistolets qu'ils remplissent jusqu'au goulet, et les jettent sur ces mineurs après y avoir mis le feu. Mais le fracas ne les ayant point fait écarter, ils s'avisèrent de jeter sur eux un baril de poudre avec une mèche allumée. Mais par malheur le baril n'ayant pas été poussé assez rudement par-dessus la palissade au lieu de tomber du côté des ennemis tomba dans le fort où prenant feu, il brûla aux uns le visage, aux autres les mains, et à tous il ôta la vue un assez long temps, et les mit hors d'état de combattre. Les Iroquois qui étaient à la sape s'aperçurent de l'avantage que cet accident leur donnait. Ils s'en prévalurent et se saisirent de toutes les meurtrières que ces pauvres aveugles venaient de quitter. On vit tomber bientôt de côté et d'autres, tantôt un Huron, tantôt un Algonquin, tantôt un Français, en sorte qu'en peu de temps une partie des assiégés se trouvèrent morts, et le reste blessés. Un Français, craignant que ceux qui étaient blessés à mort n'eussent enco-

re assez de vie pour expérimenter la cruauté du feu des Iroquois, acheva d'en tuer la plus grande partie à coups de hache par un zèle de charité qu'il estimait bien réglé. Mais enfin les Iroquois, grim pant de tous côtés, entrèrent dans la palissade et prirent huit prisonniers qui étaient restés en vie, de trente qui étaient demeurés dans le fort, savoir, quatre Français et quatre Hurons. Ils en trouvèrent deux parmi les morts, qui n'avaient pas encore expiré; ils les firent brûler inhumainement.

Ayant fait le pillage, ils dressèrent un grand échafaud sur lequel ils firent monter les prisonniers, et pour marque de leur perfidie, ils y joignirent ceux qui s'étaient rendus volontairement. Ils tourmentèrent cruellement les uns et les autres. Aux uns ils faisaient manger du feu; ils coupaient les doigts aux autres, ils brûlaient quelques-uns; ils coupaient à d'autres les bras et les jambes. Dans cet horrible carnage, un Oneiouteronnon tenant un gros bâton, s'écrie à haute voix: Qui est le Français assez courageux pour porter ceci? A ce cri, un de nos compatriotes, qu'on estime être René, quitte généreusement ses habits pour recevoir à nu les coups que l'autre lui voudrait donner. Mais un Huron nommé Annieouton, prenant la parole, dit à l'Iroquois: Pourquoi veux-tu maltraiter ce Français qui n'a jamais eu que de la bonté pour toi? — Il m'a mis les fers aux peids, dit le barbare. — C'est pour l'amour de moi,

réplique Annieouton, qu'il te les a mis, ainsi décharge sur moi ta colère et non sur lui. Cette charité adoucit le barbare, qui jeta son bâton sans frapper ni l'un ni l'autre.

Cependant, les autres étaient sur l'échafaud où ils repaissaient les yeux et la rage de leurs ennemis, qui leur faisaient souffrir mille cruautés accompagnées de brocards. Aucun ne perdit la mémoire des bonnes instructions que le père qui les avait gouvernés leur avait données. Ignace Thaouenhohou commença à haranguer tout haut ces captifs. "Mes neveux et mes amis, dit-il, nous voilà tantôt arrivés au terme que la foi nous fait espérer. Nous voilà presque rendus à la porte du paradis. Que chacun de nous prenne garde de faire naufrage au port. Ah! mes chers captifs, que les tourments nous arrachent plutôt l'âme du corps que la prière de la bouche, et JESUS du cœur! Souvenons-nous que nos douleurs finiront bientôt, et que la récompense sera éternelle. C'est pour défendre la foi de nos femmes et de nos enfants contre nos ennemis, que nous nous sommes exposés aux maux que nous souffrons, à l'exemple de JESUS, qui s'offrit à la mort pour délivrer les hommes de la puissance de Satan, leur ennemi; ayons confiance en lui; ne cessons point de l'invoquer; il nous donnera sans doute du courage pour supporter nos peines. Nous abandonnerait-il au temps où il voit que nous lui sommes devenus plus semblables, lui qui ne refuse

jamais son assistance aux plus contraires à sa doctrine, quand ils ont recours à lui avec confiance ? Cette courte exhortation eut un tel pouvoir sur l'esprit de ces pauvres patients, qu'ils promirent tous de prier jusqu'au dernier soupir. Et, de fait, le Huron échappé huit jours après des mains des Iroquois, a assuré que jusqu'à ce temps-là, ils ont prié Dieu tous les jours, et qu'ils s'exhortaient l'un l'autre à le faire toutes les fois qu'ils se rencontraient.

Jusqu'ici est la déposition du Huron qui s'est sauvé, sans quoi l'on ne saurait rien de cette sanglante tragédie. Il y a sujet d'espérer qu'il s'en sauvera encore quelque autre qui nous dira le reste. Ce Huron qui se nomme Louis, et qui est un excellent chrétien, était réservé pour être brûlé dans le pays ennemi, et pour cela il était gardé si exactement, qu'il était lié à un Iroquois, tant on avait peur de le perdre, aussi bien qu'un autre Huron qui courait le même sort. Ils ont invoqué Dieu et la sainte Vierge avec tant de ferveur et de confiance, qu'ils se sont échappés comme miraculeusement, vivant en chemin de limon et d'herbe, et courant sans respirer jusqu'à Montréal. Louis m'a raconté à notre parler sa grande confiance à la sainte Vierge, et que comme il était lié à l'Iroquois endormi, un de ses liens se rompit de lui-même, et qu'étant ainsi demi-libre, il rompit doucement les autres et se mit entièrement en liberté. Il traversa

toute l'armée, quoique l'on fît le guet, sans aucune mauvaise rencontre, et se sauva de la sorte. Ils ont rapporté qu'un Iroquois ayant rencontré un Français, lui dit: Je t'arrête; et que le Français, qu'on dit être celui qui par commisération acheva de tuer les moribonds, et qui avait un pistolet en son sein, dont les ennemis ne s'étaient pas aperçus, le tira, en disant du même ton: Et moi, je te tue, et le tua en effet.

Sans les connaissances que ces Hurons fugitifs nous ont données, on ne saurait point ce que nos Français et nos sauvages seraient devenus, ni où aurait été l'armée des ennemis, qui après la défaite dont je viens de parler, s'en sont retournés en leurs pays, enflés de leur victoire, quoiqu'elle ne soit pas grande en elle-même. Car sept cents hommes ont-ils sujet de s'enorgueillir pour avoir surmonté une si petite troupe de gens? Mais c'est le génie des sauvages, quand ils n'auraient pris ou tué que vingt hommes, de s'en retourner sur leurs pas pour en faire montre en leurs pays. L'on avait conjecturé ici que l'issue de cette affaire serait telle qu'elle est arrivée, savoir que nos dix-sept Français et nos bons sauvages seraient les victimes qui sauveraient tout le pays; car il est certain que sans cette rencontre, nous étions perdus sans ressource, parce que personne n'était sur ses gardes, ni même en soupçon que les ennemis dussent venir. Ils devaient néanmoins être ici à la Pentecôte, auquel

temps les hommes étant à la campagne, ils nous eussent trouvés sans forces et sans défense; ils eussent tué, pillé et enlevé hommes, femmes, enfants; et quoiqu'ils n'eussent pu rien faire à nos maisons de pierre, venant fondre néanmoins avec impétuosité, ils eussent jeté la crainte et la frayeur partout. On tient pour certain qu'ils reviendront à l'automne ou au printemps de l'année prochaine; c'est pourquoi on se fortifie dans Québec. Et pour le dehors, M. le Gouverneur a puissamment travaillé à faire des réduits ou villages fermés, où il oblige chacun de bâtir une maison pour sa famille, et contribuer à faire des granges communes pour assurer les moissons, faute de quoi il fera mettre le feu dans les maisons de ceux qui ne voudront pas obéir. C'est une sage police, et nécessaire pour le temps, autrement les particuliers se mettent en danger de périr avec leurs familles. De la sorte, il se trouvera neuf ou dix réduits bien peuplés, et capables de se défendre. Ce qui est à craindre, c'est la famine, car si l'ennemi vient à l'automne, il ravagera les moissons; s'il vient au printemps, il empêchera les semences.

Cette crainte de la famine fait faire un effort au vaisseau qui n'est ici que du 13 de ce mois pour aller en France quérir des farines, afin d'en avoir en réserve pour le temps de la nécessité, car elles se gardent ici plusieurs années quand elles sont bien préparées; et quand le pays en sera fourni, on ne

craindra pas tant ce fléau. Ce vaisseau fera deux voyages cette année, ce qui est une chose bien extraordinaire, car quelque diligence qu'il fasse, il ne peut être de retour qu'en octobre, et il sera obligé de s'en retourner quasi sans s'arrêter.

L'hiver a été extraordinaire cette année, en sorte que personne n'en avait encore jamais vu un semblable, tant en sa rigueur qu'en sa longueur. Nous ne pouvions échauffer; nos habits nous semblaient légers comme des plumes, quelques-unes de nous étaient abandonnées (résignées) à mourir de froid; à présent il n'y paraît point, nulle de nous n'étant incommodée.

L'armée des Iroquois est venue ensuite, mais nous n'en avons eu que la peur, si peur se peut appeler, car je n'ai pas vu qu'aucune de nous ait été hors de sa tranquillité. Le bruit même de la garde ne nous donnait nulle distraction. Nos gens n'entraient dans notre clôture que le soir: ils en sortaient le matin pour aller au travail, notre dortoir étant toujours bien fermé. La nuit on leur laissait les passages d'en bas et les offices ouverts, pour faire la ronde et la visite. Toutes les avenues des cours étaient barricadées, outre environ une douzaine de grands chiens qui gardaient les portes de dehors, et dont la garde valait mieux, sans comparaison, que celles des hommes pour écarter les sauvages; car ils craignent autant les chiens

français que les hommes, parce qu'ils se jettent sur eux, et les déchirent quand ils les peuvent attraper.

Voilà un abrégé de ce qui s'est passé en cette Nouvelle-France depuis la fin d'avril; s'il arrive quelque chose de nouveau, nous vous le ferons savoir par les derniers vaisseaux. J'ajouterai à tout ce que dessus, que M. Dailleboust est mort de sa mort naturelle; c'est une grande perte pour Montréal, dont il était gouverneur. Je le recommande à vos prières.

1660, 17 septembre, à son fils.— Les Iroquois sont retournés en leur pays, et pendant qu'on traite avec eux pour l'échange de quelques prisonniers, on prend favorablement le temps pour serrer les moissons. Elles sont déjà bien avancées, et les nôtres sont faites; car on ne lève les grains qu'en septembre; elles vont quelquefois jusqu'en octobre, en sorte que la neige surprend les paresseux.

Depuis quelques mois les Outaouak sont venus avec un grand nombre de canots chargés de castors, ce qui relève nos marchands de leurs pertes passées, et accommode la plupart des habitants: car sans le commerce, le pays ne vaut rien pour le temporel. Il peut se passer de la France pour le vivre; mais il en dépend entièrement pour le vêtement, pour les outils, pour le vin, pour l'eau-de-vie, et pour une infinité de petites commodités, et tout cela ne nous est apporté que par le moyen du trafic.

Mgr notre prélat est tel que je vous l'ai mandé par mes précédentes, savoir, très zélé et inflexible. Zélé pour faire observer tout ce qu'il croit devoir augmenter la gloire de Dieu; et inflexible pour ne point céder en ce qui est contraire. Je n'ai point encore vu personne tenir si ferme que lui en ces deux points. C'est un autre saint Thomas de Villeneuve pour la charité et pour l'humilité, car il se donnerait lui-même pour cela. Il ne réserve pour sa nécessité que le pire. Il est infatigable au travail; c'est bien l'homme du monde le plus austère et le plus détaché des biens de ce monde. Il donne tout et vit en pauvre, et l'on peut dire avec vérité qu'il a l'esprit de pauvreté. Ce ne sera pas lui qui se fera des amis pour s'avancer et pour accroître son revenu; il est mort à tout cela. Peut-être (sans faire tort à sa conduite) que s'il ne l'était pas tant, tout en irait mieux; car on ne peut rien faire ici sans le secours du temporel. Mais je puis me tromper, chacun a sa voie pour aller à Dieu. Il pratique cette pauvreté en sa maison, en son vivre, en ses meubles, en ses domestiques; car il n'a qu'un jardinier, qu'il prête aux pauvres gens quand ils en ont besoin, et un homme de chambre qui a servi M. de Bernières.

Il ne veut qu'une maison d'emprunt, disant que quand il ne faudrait que cinq sols pour lui en faire une, ils ne les voudrait pas donner. En ce qui regarde néanmoins la dignité et l'autorité de sa charge,

il n'omet aucune circonstance. Il veut que tout se fasse avec la majesté convenable à l'église, autant que le pays le peut permettre. Les pères lui rendent toutes les assistances possibles, mais il ne laisse pas de demander des prêtres en France, afin de s'appliquer avec plus d'assiduité aux charges et aux fonctions ecclésiastiques.

M. le Gouverneur (M. d'Argenson) fait de son côté paraître de jour en jour son zèle pour la conservation et pour l'accroissement du pays. Il s'applique à rendre la justice à tout le monde. C'est un homme d'une haute vertu et sans reproche. Je vous ai mandé par mes dernières lettres les soins qu'il a eus pour notre conservation, étant venu lui-même plusieurs fois dans notre monastère pour visiter les lieux et les faire fortifier, ordonnant des corps de garde, afin que nous soyons hors des dangers des Iroquois, dans le temps de leurs remuements.<sup>1</sup> En votre considération, j'ai souvent l'honneur de sa visite, outre celles qu'il donne à notre révérende mère. Il y a toujours à profiter avec lui, car il ne parle que de Dieu et de la vertu, hors de nos affaires, que nous lui communiquons comme à une personne de confiance et remplie de charité. Il assiste à toutes les dévotions publiques, étant le premier à donner l'exemple aux Français et à nos

---

<sup>1</sup>L'extrémité du couvent à l'est était la limite de la ville de ce côté. Il résultait de là que les ursulines pouvaient être les premières exposées à la fureur des sauvages.

nouveaux chrétiens. Nous avons rendu grâces à Dieu en apprenant qu'il était continué en sa charge pour trois ans. La joie a été nuiverselle et publique, et nous souhaiterions qu'il y fût continué par Sa Majesté le reste de ses jours. Si messieurs de la Compagnie savaient son mérite, ils s'emploieraient assurément à se procurer ce bien à eux-mêmes et à tout le pays.<sup>1</sup>

Les bonnes mères hospitalières qui vinrent l'année dernière s'établir à Montréal, ont été à la veille de repasser en France. Leur fondation était entre les mains de M. N., receveur des tailles, qui est mort assez mal en ses affaires; et comme sa charge et ses biens ont été saisis, les deniers de ces pauvres filles s'y sont trouvés enveloppés, et on les tient comme perdus. Mais Mgr notre prélat les a retenues, sur la requête qui lui a été présentée par les habitants de Montréal; car ce sont des filles d'une grande vertu et édification. On nous y demande aussi, mais Monseigneur a répondu pour nous, que nous ne pouvions y aller sans une fondation assurée.

Vous ne sauriez croire combien, dans les apparences humaines, ce pays est peu assuré, et avec ce peu d'assurance l'on y fait par nécessité des dépenses incroyables. C'est un mal commun et nécessaire. Nous nous sommes vues à la veille que tout était perdu; et en effet cela serait arrivé si l'armée des

---

<sup>1</sup>Elle parle de la compagnie dite des *Cent-Associés*, établie pour travailler à la colonisation du Canada.

Iroquois, qui venait ici et qui nous eût trouvées sans défense, n'eût rencontré dix-sept Français et quelques sauvages chrétiens, qu'ils ont pris et menés en leur pays. Je vous en ai mandé l'histoire bien au long dans une autre lettre. A présent que leur retour a donné le loisir de se fortifier, l'on n'a pas pas tant sujet de craindre, surtout dans nos maisons de pierre, d'où l'on dit qu'ils n'approcheront jamais, parce qu'ils croient que ce sont autant de forts. Nonobstant tout cela, nous avons fait une bonne provision de poudre et de plomb, et avons emprunté des armes qui sont toujours prêtes en cas d'alarmes.

C'est une chose admirable de voir les providences et les conduites de Dieu sur ce pays, qui sont tout à fait au-dessus des conceptions humaines. D'un côté, lorsque nous devions être détruits, soixante hommes qui étaient partis pour aller prendre des Iroquois ont été pris eux-mêmes et immolés pour tout le pays. D'ailleurs les Français d'ici et les Algonquins prennent presque tous les avant-coureurs des Iroquois, qui étant exposés au feu, découvrent tout le secret de la nation. Enfin Dieu détourne les orages lorsqu'ils sont prêts à fondre sur nos têtes.

1660, 23 septembre, à la mère François de Saint-Bernard.— On a fait en paix les moissons que l'on croyait être ravagées par cet ennemi. De plus, Dieu a envoyé aux marchands pour plus de cent

quarante mille livres de castors, par l'arrivée des Outaouak, qui en avaient soixante canots chargés. Cette bénédiction du ciel est arrivée lorsque ces messieurs voulaient quitter ce pays, ne croyant pas qu'il y eût plus rien à faire pour le commerce. S'ils eussent quitté, il nous eût fallu quitter avec eux; car sans les correspondances qui s'entretiennent à la faveur du commerce, il ne serait pas possible de subsister ici. On ne laisse de se préparer à bien recevoir l'ennemi, s'il retourne, comme l'on s'y attend. C'est pourquoi l'on se fortifie en la manière que je vous l'ai mandé.

Pour ce qui est de notre petite famille, la paix et l'union y règnent. Nous sommes plus riches en biens spirituels qu'en ceux du siècle: car je vous confesse que nous avons toutes les peines imaginables à subsister après de tant et de si grands accidents que Dieu a permis nous arriver, et dont nous ne saurions nous remettre. J'espère néanmoins que Dieu qui nous a amenées à sa nouvelle église, nous assistera, et qu'à présent que nous sommes rebâties, les dépenses ne seront pas si grandes. Nous faisons de grands frais pour notre séminaire; non qu'il y ait un grand nombre de filles sauvages sédentaires; mais parce qu'on nous donne plusieurs filles françaises, pour l'entretien desquelles les parents ne peuvent fournir que peu de choses, et d'autres ne peuvent rien donner du tout: et ce qui est à remarquer, les Françaises nous coûtent sans com-

paraison plus à nourrir et à entretenir que les sauvagesses. Dieu est le père des unes et des autres, et il faut espérer de sa bonté qu'il nous aidera à les assister.

Nous avons toutes participé à la joie que nous ont apportée les nouvelles de la paix:<sup>1</sup> car outre l'intérêt que nous devons prendre au bien commun, nous espérons que ce pauvre pays s'en sentira par la liberté des passages de la mer: le commerce en sera plus grand et plus libre, et peut-être que leurs Majestés nous donneront du secours contre nos ennemis, pour lesquels on n'a plus de pensées qu'à les exterminer, si l'on peut, n'y ayant plus rien à espérer d'eux ni pour la paix, ni pour la foi, après tant d'expériences que l'on a de leur perfidie. L'on tient ici seize de leurs gens en prison, pour lesquels on tâche d'échanger nos Français qu'ils tiennent captifs.

1660, 2 novembre, à son fils.— Je vous ai écrit par tous les vaisseaux. Voici le dernier, que je ne puis laisser partir sans me consoler avec vous, vous disant adieu pour cette année. Plusieurs des plus honnêtes gens de ce pays sont partis pour aller en France, et particulièrement le révérend père Le Jeune y va pour demander du secours au roi contre nos ennemis, que l'on a dessein d'aller attaquer en leur pays. L'on espère que Sa Majesté en donnera, et

---

<sup>1</sup>Il s'agit de la paix entre la France et l'Espagne, signée le 7 novembre 1659, et qui fut suivie du mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne.

en cette attente l'on fait ici un grand nombre de petits bateaux, qui ne sont guère plus grands que les canots des Iroquois : c'est-à-dire, propres à porter quinze ou vingt hommes. Il est vrai que si l'on ne va humilier ces barbares ils perdront le pays, et ils nous chasseront tous par leur humeur guerrière et carnassière. Ils chasseront, dis-je, ceux qui resteront, car avant que d'en venir là, ils en tueront beaucoup, et tous si on les laisse faire. Il n'y a nulle assurance à leur paix, car ils n'en font que pour allonger le temps, et prendre l'occasion de faire leur coup et d'exécuter leur dessein, qui est de rester seuls en toutes ces contrées, afin d'y vivre sans crainte, et d'avoir toutes les bêtes pour vivre et pour en donner les peaux aux Hollandais. Ce n'est pas qu'ils les aiment, mais parce qu'ils ont besoin de quelques-uns par le moyen desquels ils puissent tirer leurs nécessités de l'Europe et comme les Hollandais sont plus proches d'eux, ils traitent plus facilement, non sans leur faire mille indignités que les Français ne pourraient jamais souffrir; mais l'amour des biens de la terre, et le désir d'avoir des castors, font que les Hollandais souffrent tout.

Voilà le véritable dessein des Iroquois, comme nous l'avons appris d'un Huron chrétien de la dernière défaite, qui s'est sauvé d'une bande de six cents de ces barbares, qui venaient ici cet automne pour nous surprendre et pour ravager nos moissons.

Il ajoute que pour retirer quatorze Oiooeronons qui sont dans les fers à Montréal, ils allaient paraître en petit nombre devant l'habitation avec un pavillon blanc qui est le signe de la paix, feignant la vouloir demander. Car ils disent que les robes noires voyant ce signe, ne manqueront pas d'aller au devant avec quelques Français, qu'ils prendront les uns et les autres afin de les échanger avec leurs prisonniers, et que l'échange faite, ils se jetteront sur les Français afin de les détruire. Mais avant de les exterminer, ils ont envie d'enlever les femmes et filles pour les emmener en leur pays.

Le Huron fugitif ajoute à tout cela, qu'il est arrivé à ces six cents barbares un accident qui pourra les faire retourner sur leurs pas sans rien faire. Comme ils se divertissaient en chassant à l'eau un cerf ou vache sauvage, l'un d'entre eux voulant tirer sur la bête pour l'arrêter, tira sur le chef de l'armée et le tua; et comme ces gens-là sont fort superstitieux, ils ont tiré un augure de ce coup, que leur guerre n'irait pas bien pour eux, et qu'assurément il leur arriverait du malheur. Dans cette pensée, qui passait en leur esprit pour une conviction, ils commencèrent à défilier, et le captif prit occasion de là de s'enfuir, ayant les plaies de ses doigts coupés et brûlés encore toutes fraîches.

C'est ce même captif qui nous a appris la fin de nos Français et de nos sauvages chrétiens, qui avaient été pris au printemps dernier, après s'être

défendus jusqu'à l'extrémité. Il dit qu'ils les ont tous fait brûler avec des tourments et des ignominies horribles. Ils ont souffert la mort avec une générosité qui épouvantaient leurs tyrans. Le dernier mort, à qui l'on hachait les doigts peu à peu, se jetait à genoux à chaque pièce qu'on lui coupait, pour remercier Dieu et le bénir. Avec tout cela, il était demi-rôti : car on les a fait brûler à petit feu, ces barbares étant pires et plus démons en cruauté que les démons même.

Toutes connaissances ont tellement animé les Français, qu'ils sont résolus de détruire ces misérables par eux et par le secours qu'ils attendent de France. Ils ne peuvent plus différer leur perte après tant d'hostilité et de ruptures de paix. Autant qu'ils en prennent, ils les mettent entre les mains des Algonquins, qui sont gens de cœur, fort bons chrétiens et très fidèles aux Français, qui les traitent (les Algonquins traitent les Iroquois) comme ils sont traités quand ils sont pris.

1661, — septembre, à son fils. — Enfin, après avoir été longtemps attendus, les vaisseaux ont paru à notre port au mois de septembre, et ils nous ont amené M. le baron du Bois-d'Avaugour, qui vient ici pour être notre gouverneur. J'avais appris de vos nouvelles par un navire pêcheur; sans cela j'eusse été en peine de vous; mais Dieu soit béni de ce qu'elles soient bonnes, et que je vous sache

dans les dispositions que sa divine bonté demande de vous!

Je ne doute point que vous n'ayez été en peine à notre sujet, à cause des mauvaises nouvelles qui furent portées en France, l'année dernière, touchant la persécution des Iroquois. Ils ont encore fait pis cette année que toutes les précédentes, ayant tué ou pris captifs plus de cent Français depuis Montréal, où ils ont commencé leurs ravages, jusqu'au cap de Tourmente, qui est la dernière des habitations françaises. Ils sont venus dans l'île d'Orléans, d'où les habitants se sont presque tous retirés, pour éviter les carnages qu'ils ont vus chez leurs voisins. De là ils ont été au delà de Tadoussac pour courir après nos nouveaux chrétiens, qui au nombre de plus de quatre-vingts canots, étaient allés en traite, accompagnés de deux de nos révérends pères et de quelques Français, à la nation des Chiristinons, qu'on dit être fort nombreuse.

Ces bons néophytes, et surtout nos révérends pères, ont rencontré en leur chemin un grand nombre de sauvages, à qui ils ont annoncé la parole de Dieu; mais il ne leur a pas été possible de passer outre, les Iroquois ayant été jusqu'à cette nation, qu'ils ont écartée et fait fuir comme les autres en des lieux qu'on ne sait pas encore. C'est par une protection toute particulière de la divine bonté que nos pères et nos chrétiens ont été conservés: car ces barbares allaient de lieu en lieu pour les

guetter et les surprendre. Nos gens trouvaient leurs pistes fraîches et leurs feux encore allumés; et parmi tous ces dangers ils sont arrivés à bon port extrêmement fatigués de leurs travaux, dont la faim n'a pas été le moindre; car ils ont pensé mourir faute de vivres, n'osant chasser à cause de l'ennemi.

Entre les Français qui ont été tués, M. le sénéchal, fils aîné de M. de Lauzon, est le plus considérable. C'était un homme très généreux et toujours à courir sur l'ennemi, et toute la jeunesse le suivait avec ardeur. Lorsque l'on eut appris la nouvelle des meurtres arrivés en l'île d'Orléans et à Beaupré, il y voulait aller à toute force pour chasser l'ennemi; on l'en empêcha avec raison. Mais la sœur de madame sa femme ayant son mari proche de l'île, où il était allé à la chasse, n'eut point de repos qu'elle n'eût trouvé quelque ami pour l'aller dégager. M. Sénéchal voulut en cette rencontre signaler l'amitié qu'il lui portait. Il part lui septième dans une chaloupe qui étant vis-à-vis de la maison du sieur Maheu, qui est au milieu de l'île, et qui avait été abandonnée depuis quelques jours, il la fit échouer à marée baissante entre deux rochers qui font un sentier pour aller à cette maison. Il y envoya deux de sa compagnie pour découvrir s'il n'y avait point d'Iroquois. La porte étant ouverte l'un d'eux y entra et y trouva quatre-vingts Iroquois en embuscade, qui le tuèrent et coururent après l'autre, qui, après s'être bien défendu, fut pris vif.

Ils allèrent ensuite assiéger la chaloupe, où il n'y avait plus que cinq hommes, qui se défendirent jusqu'à la mort. M. le sénéchal, qu'ils ne voulaient pas tuer, afin de l'emmener vif en leur pays, se défendit jusqu'au dernier soupir. On lui trouva les bras tout meurtris et hachés des coups qu'on lui avait donnés pour lui faire mettre les armes bas; ils n'en purent venir à bout, et jamais ils ne le purent prendre. Après sa mort, ils lui coupèrent la tête qu'ils emportèrent en leur pays. Ainsi nos sept Français furent tués, mais ils tuèrent un bien plus grand nombre d'Iroquois, dont on trouva les ossements quand on alla lever les corps des nôtres, leurs gens ayant fait brûler les corps de leurs morts selon leur coutume, et laissé ceux de nos Français entiers.

Après cette expédition, ces barbares se retirèrent à la hâte, voyant venir le secours que M. notre gouverneur envoyait, mais trop tard: car il n'eut nouvelle de la rencontre que par M. de l'Espinay, qui est celui pour qui l'on s'était mis au hasard, lequel ayant entendu le bruit des fusils, fit voile vers Québec pour avertir qu'il y avait du malheur. Mais quand il sut que c'était pour lui que l'on s'était exposé, il pensa mourir de douleur. Son frère était au nombre des sept, et les autres étaient des principaux habitants qui voulurent rendre service en cette occasion à M. le sénéchal.

Depuis ce temps l'on n'a encore vu que des massacres. Le fils de M. Godefroid étant parti des Trois-Rivières pour aller aux Attikamek avec une troupe d'Algonquins, ils furent attaqués et mis à mort par les Iroquois, après s'être vaillamment défendus, et avoir tué un grand nombre d'ennemis.

Ces barbares ont fait beaucoup d'autres coups semblables : mais Montréal a été le principal théâtre de leurs carnages. Madame D'Ailleboust, qui a fait un voyage ici, m'a rapporté des choses tout à fait funestes. Elle m'a dit que plusieurs habitants furent tués par surprise dans les bois, sans qu'on sût où ils étaient, ni ce qu'ils étaient devenus. On n'osa les aller chercher, ni même sortir, de crainte d'être enveloppé dans un semblable malheur. Enfin l'on découvrit le lieu par le moyen des chiens que l'on voyait revenir tous les jours saouls et pleins de sang. Cela fit croire qu'ils faisaient curée des corps morts, ce qui affligea sensiblement tout le monde. Chacun se mit en armes, pour aller reconnaître la vérité. Quant on fut arrivé au lieu, l'on trouva çà et là des corps coupés par la moitié, d'autres tout charcutés et décharnés, avec des têtes des jambes, des mains éparses de tous côtés. Chacun prit sa charge, afin de rendre aux défunts les devoirs de la sépulture chrétienne. Madame D'Ailleboust, qui m'a raconté cette histoire, rencontra inopinément un homme qui avait attaché devant son estomac la carcasse d'un corps humain, et les

mains pleines de jambes et de bras. Ce spectacle la surprit de telle sorte, qu'elle pensa mourir de frayeur. Mais ce fut tout autre chose quand ceux qui portaient ces restes de corps furent entrés dans la ville, car l'on n'entendait que des cris lamentables des femmes et des enfants de ces pauvres défunts.

Nous venons d'apprendre qu'un ecclésiastique de la compagne de messieurs de Montréal (sulpiciens), venant de dire la sainte messe, se retira un peu à l'écart, pour dire ses heures en silence et recueillement, assez proche néanmoins de sept de leurs domestiques qui travaillaient. Lorsqu'il pensait le moins à l'accident qui lui arriva, soixante Iroquois, qui étaient en embuscade, firent sur lui une décharge de fusils. Tout percé qu'il était, il eut encore le courage de courir à ses gens pour les avertir de se retirer, et aussitôt il tomba mort. Les ennemis le suivirent et y furent aussitôt que lui. Nos sept Français se défendirent en retraite, mais ils ne purent si bien faire qu'un d'eux ne fût tué et un autre pris. Alors ces barbares firent des huées extraordinaires pour marque de la joie qu'ils avaient d'avoir tué une robe noire. Un renégat de leur troupe le dépouilla et se revêtit de sa robe, et ayant une chemise par-dessus en forme de surplis, faisait la procession autour du corps, en dérision de ce qu'il avait vu faire dans l'église aux obsèques des défunts. Enfin ils lui coupèrent la tête qu'ils

emportèrent, se retirant en diligence de crainte d'être poursuivis par les soldats du fort. Voilà la façon dont ces barbares font la guerre. Ils font leur coup, puis ils se retirent dans les bois, où les Français ne peuvent aller.

1661,—octobre, à son fils.— Je vous ai écrit une grande lettre, par laquelle vous avez pu apprendre une partie de ce qui s'est passé cette année dans notre Canada. Depuis les événements que je vous ai écrits, quelques Français et sauvages se sont sauvés du côté des Onnontagerons où les pères s'étaient établis avant la rupture de ces peuples. Ils nous ont rapporté qu'il y a dans cette nation plus de vingt Français, à qui elle a donné la vie. Ils ajoutent que les Iroquois supérieurs n'ont pas entièrement perdu les sentiments de religion que les pères leur ont inspirés; ils ont emporté la cloche chez eux, et l'ont suspendue dans une cabane qu'ils ont convertie en chapelle. Ils y font souvent les prières comme les pères faisaient. Ils obligent les Français de s'y trouver, et s'ils y manquent, ils les battent et les contraignent de faire leur devoir. Ils disent encore que quand les pères quittèrent le pays, les femmes, qui ont voix délibérative dans les conseils, au moins celles qui sont choisis pour cela, pleurèrent sept jours entiers la perte qu'elles faisaient; les enfants firent de même. Il était temps néanmoins et que les missionnaires et les Français quittassent, parce que la conspiration était formée, et sur le point de

s'exécuter. Voilà ce que les captifs qui se sont sauvés nous ont rapporté.

Peu de temps après, les ambassadeurs de ces nations supérieures sont venus ici prier qu'on leur donnât des pères; et pour marque de la sincérité de leur demande, ils ont encore rendu quelque Français, qui nous ont confirmé ce que les premiers nous avaient dit. L'on fait des recherches pour savoir si ces sauvages ne se mêlent point avec les Agneronons, mais l'on n'a pu encore rien découvrir. L'on a souvent tenu conseil sur ces affaires, de crainte de surprise. Enfin il a été résolu que le père Le Moine irait avec eux en leur pays, pour tâcher de découvrir si la paix qu'ils demandent n'est point un piège pour nous surprendre. Il est donc parti avec eux, avec ordre de se rendre ici en leur compagnie à un jour destiné, afin de faire son rapport. S'il y a de la sincérité dans la recherche qu'ils font de la paix, on la conclura avec eux, et avec trois autres nations qui leur sont alliées, et où il y a plus de quatre cents captifs chrétiens. Cependant l'expérience que l'on a des trahisons de ces peuples, nous a fait craindre qu'ils ne tuassent le père, et qu'ils ne se joignissent ensuite aux Agneronons pour venir détruire nos habitations, lorsqu'ils se reposeraient dans l'attente de la paix; ce qui a fait que l'on s'est toujours tenu sur ses gardes, comme si l'on eût été dans une pleine guerre. Et en effet, nous avons appris que les Agneronons ont fait des

présents à celui qui conduisait le père, afin de le tuer en chemin, ce que lui ni aucun de sa suite n'a voulu faire, mais ils lui ont fait un fort bon traitement, et l'ont mené en assurance en leur pays, où il a été reçu avec tout l'appareil et toutes les acclamations possibles.

Le père est de retour avec ses conducteurs, qui, pour marque de leur sincérité, nous ont encore amené de nos Français captifs, avec promesse de nous en rendre encore dix au printemps. Tous ces captifs n'ont point été mutilés, mais plutôt ils nous assurent que ces peuples les ont traités comme leurs enfants, et qu'ils ont même racheté de nos gens des mains de nos ennemis, afin de nous les rendre. Ils demandent tous instamment qu'on leur envoie des pères pour les instruire, je crois qu'on ne leur manquera pas; mais, après tout, Dieu est le maître des cœurs des hommes, et lui seul sait les moments de leur conversion. Si l'on avait la paix avec ceux-ci, qui ont plus de seize cents hommes de guerre sur pied, l'on pourrait humilier les Agneronons, qui n'en ont pas plus de quatre cents. C'est ce que l'on a dessein de faire l'an prochain, si le roi envoie le régiment qu'il a fait espérer; car ils ont fait des assemblées publiques, où ils ont conclu et protesté de ne faire jamais de paix avec les Français.

Vous avez raison de dire que si nous sommes attaqués par ces barbares lorsqu'il n'y a plus de navire à notre port, ils nous serait impossible de

nous sauver, car il n'y a point ici de porte de derrière pour fuir. Et où fuirait-on ? dans les bois ? où l'on se perdrait, et dont les sauvages savent les retraites. Les Iroquois néanmoins tous ensemble ne pourraient avoir le temps, avec une armée sur les bras, de détruire nos maisons de pierre, pourvu qu'on eût des vivres et quelques gens pour nous garder et pour les empêcher de mettre le feu ; car c'est ce que l'on appréhende le plus, les couvertures étant de bois, et à la portée de la main. Les nôtres sont à deux étages, et ainsi il y a moins à craindre, et l'on pourrait attendre le secours ordinaire des vaisseaux qui sont ici deux ou trois mois l'été. De plus, ces barbares viennent ordinairement aux mois de mai et de juin, et à l'automne, et ils veulent expédier leurs affaires en trois ou quatre jours ; car ils ne portent que fort peu de vivres, ils souffriraient la disette et se détruiraient eux-mêmes. Enfin j'espère que la bonté de Dieu nous fera la grâce de mourir à son service en ce pays. M. notre gouverneur ayant interrogé un de nos Français sur tout ce qu'il avait vu dans sa captivité, a appris qu'il n'était pas bien difficile d'aller détruire les Agnerons par ce côté ici ; c'est ce qui l'a obligé d'écrire au roi, aux reines, et aux seigneurs de la cour d'envoyer le secours directement à Québec, et de changer le premier dessein qui était d'aller attaquer ces barbares par le côté des Hollandais. Priez Notre-

Seigneur pour l'exécution de ce dessein, et pour la conversion des autres qui demandent la paix.

Enfin, M. le vicomte d'Argenson nous a quittés, ne pouvant attendre davantage, à cause de ses infirmités, qui lui ont fait demander son retour en France. Outre cette raison, je vous dirai en confiance qu'il a eu à en souffrir en ce pays, dont il a été chargé sans avoir pu avoir du secours de la France, si bien que l'impuissance où il s'est vu de résister aux Iroquois, ne voulant pas dégarnir la garnison de Québec, de crainte que par quelque surprise les ennemis ne vinssent s'emparer du fort, lui a donné du chagrin, qui a pu beaucoup contribuer à ses infirmités. Il s'est trouvé des esprits peu considérés qui ont murmuré de sa conduite, et qui en ont fait de grosses plaintes, capables d'offenser un homme de sa qualité et de son mérite. Il a souffert cela avec beaucoup de générosité. L'impuissance néanmoins où il s'est vu de secourir le pays, le défaut de personnes de conseil, à qui il pût communiquer en confiance de certaines affaires secrètes, le peu d'intelligence qu'il avait avec les premières puissances du pays, et enfin ses indispositions qui commençaient à devenir habituelles, l'ont porté à se procurer la paix par sa retraite. Son successeur l'a laissé commander jusqu'au jour de son embarquement, et cependant (en attendant) il a fait la visite de tout le pays qu'il a trouvé très beau à qui aurait de la dépense à y faire; mais le peuple étant

pauvre, il n'y a qu'une puissance souveraine qui puisse le mettre en valeur. Après sa visite, il est venu rejoindre M. d'Argenson, à qui il a dit tout haut que si l'on ne lui envoyait l'année prochaine les troupes qu'on lui avait promises, il s'en retournerait sans attendre qu'on le rappelât, qu'il le priaît d'en donner avis à sa Majesté; et qu'à son égard il s'étonnait comme il avait pu garder le pays, et subsister dans son gouvernement avec si peu de forces. Pour notre particulier, nous perdons beaucoup en M. d'Argenson, car c'était un homme très charitable à notre égard, et qui ne laissait passer aucune occasion de nous obliger. Il me faisait souvent l'honneur de me visiter en votre considération, ainsi l'obligation étant commune à vous et à moi, je vous prie de lui témoigner vos remerciements et les miens.

1662, 10 août, à son fils.— Les Iroquois ont recommencé leurs meurtres aux environs de Montréal dès le commencement de l'automne, nonobstant leurs beaux pourparlers de paix. Ceux qui tuent sont les Agneronons, et ceux qui demandent la paix sont les Onnontageronons et les Oiogneronons; mais il n'y a pas lieu de se fier aux uns ni aux autres. Le révérend père Le Moine est avec ces derniers, qui avaient promis de le ramener l'automne dernier. Ils n'en ont rien fait, et nous avons appris qu'il est aussi captif parmi eux que les captifs même; et à présent l'on ne sait

s'il est mort ou vif. Au commencement de l'été, un de leurs capitaines ramena un captif et dit que quatre cents de leurs gens voulaient le ramener. L'on envoya ici ce capitaine pour voir M. le Gouverneur, qui reconnut à sa contenance et à celle de ses gens qu'il y avait quelque fourberie cachée. Cela fit qu'on se défia d'eux et qu'on les traita avec réserve, ce qu'ils remarquèrent bien et s'en retournèrent assez mécontents. Quelques-uns de la compagnie s'étant arrêtés à Montréal, et étant un peu gaillards, déclarèrent aux Français le dessein de leurs compatriotes, qui était qu'en effet quatre cents des leurs doivent ramener le père et le reste des captifs Français, puis faire bonne mine comme amis, se familiarisant et allant de maison en maison afin de s'insinuer, et tout d'un coup faire main basse partout. Les ambassadeurs eurent le vent que leur dessein était découvert et firent leur possible pour faire passer les autres pour menteurs. Cet avis néanmoins a obligé M. le Gouverneur de grossir sa garnison et celle des Trois-Rivières, afin de se tenir toujours sur ses gardes,

Cependant les Agneronons continuent leur carnage. M. Vignal, qui avait été notre confesseur et à qui nous avons des obligations incroyables, est tombé entre leurs mains, et a été mis à mort par ces barbares avec trois hommes de sa compagnie. M. Lambert, major, un des vaillants hommes qui aient été en ce pays, a été tué dans un

combat, et douze Français avec lui. Ils ont encore massacré quatre-vingts sauvages algonquins et montagnais qui s'étaient cachés dans les montagnes; mais ces barbares les y ont bien su trouver. Nous ne savons encore ce qui est arrivé au révérend père Le Moine ni à nos captifs français, non plus qu'au révérend père Mesnard, qui est chez les Outaouak, avec lesquels il devait faire un tour cette année en ces quartiers, où ils devraient déjà être rendus. Les Iroquois, qui en ont eu vent, se sont cantonnés par toutes les avenues, afin de les enlever avec toutes leurs pelleteries. On dit qu'ils devaient venir trois ou quatre cents de compagnie. S'ils viennent heureusement (échappant aux Iroquois), les marchands de France qui sont venus dans cette attente gagneront beaucoup; comme au contraire, s'ils sont détruits, nos marchands perdront leur voyage. L'un d'eux m'a dit, aujourd'hui, qu'il y perdra pour sa part plus de vingt mille livres.

Nous attendons de jour à autre deux vaisseaux du roi, où il n'y a que deux cents hommes d'armes, le reste étant des familles et des gens de travail que Sa Majesté fait passer gratis, afin que le pays en soit soulagé. Mais elle nous fait espérer un puissant secours l'an prochain pour détruire entièrement l'Iroquois. La très sainte volonté de Dieu soit faite. Nous n'avons pas été trop inquiétés dans ces quartiers de Québec par ces barbares, toute leur atten-

tion étant à Montréal et à guetter les Outaouak. Priez pour nous, je vous en conjure.

Je vous ai parlé dans une autre lettre d'une croix que je vous disais m'être plus pesante que toutes les hostilités des Iroquois. Voici en quoi elle consiste. Il y a en ce pays des Français si misérables et sans crainte de Dieu, qu'ils perdent tous nos nouveaux chrétiens, leur donnant des boissons très violentes, comme du vin et de l'eau-de-vie, pour tirer d'eux des castors. Ces boissons perdent tous ces pauvres gens: les hommes, les femmes, les garçons et les filles même; car chacun est maître dans la cabane quand il s'agit de manger et de boire; ils sont pris tout aussitôt et deviennent comme furieux. Ils courent nus avec des épées et d'autres armes, et font fuir le monde, soit de jour, soit de nuit; ils courent par Québec sans que personne les puisse empêcher. Il s'ensuit de là des meurtres, des viols, des brutalités monstrueuses et inouïes. Les révérends pères ont fait leur possible pour arrêter le mal, tant du côté des Français que de la part des sauvages; tous leurs efforts ont été vains. Nos filles sauvages externes venant à nos classes, nous leur avons fait voir le mal où elles se précipitent en suivant l'exemple de leurs parents; elles n'ont pas remis depuis le pied chez nous. Le naturel des sauvages est comme cela. Ils font tout ce qu'ils voient faire à ceux de leur nation en matière de mœurs, à moins qu'ils ne soient bien affermis dans

la morale chrétienne. Un capitaine algonquin, excellent chrétien et le premier baptisé du Canada, nous rendant visite, se plaignait disant : Ononthio, c'est M. le Gouverneur, nous tue, de permettre qu'on nous donne des boissons. Nous lui répondîmes : Dis-lui qu'il le défende. — Je lui ai déjà dit deux fois, repartit-il, et cependant il n'en fait rien ; mais priez-le vous-même d'en faire la défense, peut-être vous obéira-t-il.

C'est une chose déplorable de voir les accidents funestes qui naissent de ce trafic. Mgr notre prélat a fait tout ce qui peut s'imaginer pour en arrêter le cours, comme une chose qui ne tend à rien moins qu'à la destruction de la foi et de la religion dans ces contrées. Il a employé toute sa douceur ordinaire pour détourner les Français de ce commerce si contraire à la gloire de Dieu et au salut des sauvages. Ils ont méprisé ses remontrances, parce qu'ils sont maintenus par une puissance séculière qui a la main forte. Ils lui disent que partout les boissons sont permises. On leur répond que dans une nouvelle Eglise, et parmi des peuples non policés, elles ne doivent pas l'être, puisque l'expérience fait voir qu'elles sont contraires à la propagation de la foi et aux bonnes mœurs que l'on doit attendre de nouveaux convertis. La raison n'a pas fait plus que la douceur. Il y a eu d'autres contestations très grandes sur ce sujet. Mais enfin le zèle de la gloire de Dieu a emporté notre prélat et l'a obligé

d'excommunier ceux qui exerceraient ce trafic. Ce coup de foudre ne les a pas plus étonnés que le reste. Ils n'en ont pas tenu compte, disant que l'Eglise n'a point de pouvoir sur les affaires de cette nature.

Les affaires étant à cette extrémité, il s'embarque pour passer en France, afin de chercher les moyens de pouvoir (rémédier) à ces ordres, qui entraînent après eux tant d'accidents funestes. Il a pensé mourir de douleur à ce sujet, et on le voit sécher sur pied. Je crois que s'il ne peut venir à bout de son dessein il ne viendra pas, ce qui serait une perte irréparable pour cette nouvelle Eglise et pour tous les pauvres Français. Il se fait pauvre pour les assister; et pour dire en un mot tout ce que je conçois de son mérite, il porte les marques et le caractère d'un saint. Je vous prie de recommander à Notre-Seigneur une affaire si importante, et qu'il lui plaise de nous renvoyer notre bon prélat, père et véritable pasteur des âmes qui lui sont commises.

Vous voyez que ma lettre ne parle que de l'affaire qui me presse le plus le cœur, parce que j'y vois la majesté de Dieu déshonorée, l'Eglise méprisée, et les âmes dans le danger évident de se perdre. Mes autres répondront aux vôtres.

1662, 6 novembre, à son fils.— L'on vient de me donner avis qu'une chaloupe va partir pour aller trouver les vaisseaux du roi qui se sont arrêtés à soixante lieues d'ici, sans qu'on ait jamais pu faire obéir le capitaine, quoiqu'on lui ait commandé de

la part du roi de venir à Québec. Il s'excuse sur la saison qu'il dit être trop avancée, aucun navire n'ayant jamais monté si tard à Québec, ajoutant que son vaisseau étant de quatre cents tonneaux, il risquerait trop dans le fleuve. Mais la véritable raison est qu'il a peur qu'on ne le châtie de sa mauvaise conduite dans le temps de sa navigation, ayant fort maltraité le gentilhomme que Sa Majesté envoie pour reconnaître le pays, comme aussi M. Boucher qui était le porteur des lettres du roi, et enfin tous les passagers qu'il a presque fait périr de faim et de soif, comme en effet il en est mort près de quarante. Il n'avait des vivres que pour deux mois, et il en a été quatre en chemin. Il a aussi arrêté au même lieu l'autre vaisseau qui, n'étant qu'une flûte, eût pu monter jusqu'ici, et s'en retourner même après la Saint-Martin, d'autres semblables en étant partis plus tard les années dernières.

M. de Monts, qui est le gentilhomme dont j'ai parlé, est venu ici dans une chaloupe, et il est retourné pour débarquer trois ou quatre cents personnes qui sont dans ces grands vaisseaux, et les vivres qui sont nécessaires pour leur hivernement. Toutes les chaloupes et barques de ce pays y sont allées, ce qui nous cause une confusion que l'on n'avait point encore vue. Comme nous ne recevons nos paquets que peu à peu, nous ne faisons aussi nos réponses que par de petits mots par les chalou-

pes qui vont file à file aux grands vaisseaux. C'est donc par la chaloupe qui va partir que je vous écris celle-ci pour vous dire ce que M. de Monts a fait dans sa commission. Il a pris possession en chemin du fort de Plaisance aux Terres-Neuves, où il y a pêcherie de morues dans un détour, à six cents lieues de France, et dont les Anglais ou les Hollandais voulaient se rendre les maîtres. Il y a laissé trente hommes de guerre pour le garder, avec un ecclésiastique et des vivres pour l'hiver.

Depuis ce lieu-là il a considéré les terres, les montagnes, les fleuves, les rivages et les avenues. Il est venu à Québec, dont il a visité les ports et les environs de l'habitation. A la faveur d'un vent nord-est, il est monté en un jour aux Trois-Rivières, où il a établi pour gouverneur M. Boucher, qui avait déjà commandé en ce lieu. C'est lui qui a porté en France les lettres et les commissions de M. le Gouverneur, et qui les a présentées au roi, qui l'a écouté avec une bonté extraordinaire, et qui lui a promis d'envoyer ici un régiment l'année prochaine, avec de petits bateaux pour voguer sur la rivière des Iroquois agneronons, que Sa Majesté veut détruire, afin de se rendre le maître de tout le pays. Nous estimons que c'est pour cela que Sa Majesté a envoyé M. de Monts en commission pour faire la visite du pays. Après que ce gentilhomme eut examiné toutes choses, il est tombé d'accord sur tout ce que M. le Gouverneur avait

mandé au roi, et que M. Boucher<sup>1</sup> lui avait confirmé de bouche, que l'on peut faire en ce pays un royaume plus grand et plus beau que celui de la France. Je m'en rapporte (je ne juge pas d'après ma propre opinion), mais c'est le sentiment de ceux qui disent s'y connaître. Il y a des mines en plusieurs endroits; les terres y sont fort bonnes; il y a surtout un grand nombre d'enfants. Ce fut un des points sur lesquels le roi questionna le plus M. Boucher, savoir si le pays était fécond en enfants. Il l'est, en effet, et cela est étonnant de voir le grand nombre d'enfants très beaux et bien faits, sans aucune difformité corporelle, si ce n'est par accident. Un pauvre homme aura huit enfants et plus, qui l'hiver vont nus pieds et nu-tête, avec une petite camisole sur le dos, qui ne vivent que d'anguilles et un peu de pain; et avec tout cela ils sont gros et gras. M. de Monts s'en retourne bien content, se promet bien de venir nous revoir dans huit mois pour continuer les desseins de Sa Majesté. Priez la majesté souveraine que tout réussisse pour sa gloire.

---

<sup>1</sup>Les descendants de cet homme de bien, que l'on appelle encore aujourd'hui le *grand-père Boucher*, sont séparés en plusieurs branches et familles honorables de la noblesse canadienne. Le grand-père Boucher mourut à quatre-vingt-quinze ans, laissant quinze enfants, dont deux prêtres et une religieuse ursuline. Nous avons fait connaître son admirable testament dans notre écrit intitulé: *Cours de Sens-commun en quarante Leçons*. Peu après sa mort, on lui comptait cent cinquante petits enfants. (Note de l'abbé Richaudeau.)